Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8870309
Centre d'intérêt: 630

Jacob, Michel.

L'évaluation des ressources documentaires en sciences de l'éducation : contribution à l'élaboration d'un cadre méthodologique / par Michel Jacob . -- [Trois-Rivières?] : M. Jacob, 1987.
vii, 151 f. ; 28 cm.

"Rapport de recherche présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Programme de maîtrise en éducation". Bibliogr.: f. 146-151.

Vedette(s)-secondaire(s): Université du Québec à Trois-Rivières

Descripteur(s): Documentation sur l'éducation * Bibliothéconomie * Bibliothèque * Ressources didactiques * Gestion des documents * Sélection des documents * Sciences de l'éducation * Universitaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Evaluation des ressources documentaires

L'étude porte sur l'évaluation des collections de documents en sciences de l'éducation à l'UQTR. L'auteur expose d'abord les conditions qui freinent le développement des collections dans les universités québécoises et particulièrement à l'UQTR. Il souligne également l'importance de la documentation comme support à la recherche et à l'enseignement. Il décrit ensuite les méthodologies propres à l'évaluation des collections et à la sélection des documents. L'auteur a procédé à une revue de la documentation qu'il a complétée par une recherche de documents auprès d'un certain nombre d'établissements universitaires. De ces documents-sources, il a tiré les critères qui constituent les composantes qui sont à la base de sa recherche. Le dernier chapitre agence ces diverses composantes pour produire une grille opérationnelle d'appréciation des documents.

Type de document: r

EDUQ 8870309

UNIVERSITE DU QUEBEC

L'EVALUATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN SCIENCES DE L'EDUCATION. CONTRIBUTION A L'ELABORATION D'UN CADRE METHODOLOGIQUE

par

MICHEL JACOB

Programme de maîtrise en éducation

Rapport de recherche

présenté à

l'Université du Québec à Trois-Rivières

Août 1987

EDUQ 8870309

J'exprime également toute ma gratitude à GILLES CHAPUT et LUC GIRARD pour avoir accepté, sans réserve, de collaborer à l'évaluation de ce rapport malgré leurs nombreuses obligations.

Enfin, ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'appui et la direction scientifique de DOMINIQUE MORISSETTE. Ses précieux conseils pour l'orientation initiale de l'étude et lors du suivi attentif de l'avancement des travaux ont été une référence constamment rassurante.

LISTE DES SIGLES

ABRC	Association des bibliothèques de recherche du Canada
ACRL	Association of College and Research Libraries
ALA	American Library Association
ARL	Association of Research Libraries
BADADUQ	Banque de données à accès direct de l'Université du Québec
CARL	Canadian Association of Research Libraries
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CREPUQ	Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec
EETC	Etudiant équivalent à temps complet
ERIC	Educational Resources Information Center of the United States Department of Education
LISA	Library and Information Science Abstracts
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization / Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UQ	Université du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

INTRODUCTION

Cette recherche a été abordée comme un exercice de réflexion permettant d'apprendre à mieux maîtriser les principales règles qui président à toute démarche scientifique. Elle a aussi été réalisée dans un but pratique; l'exploration de voies de solution à une problématique contraignante vécue dans une pratique professionnelle.

Le CHAPITRE I explore cette problématique et les conditions particulières qui freinent le développement des collections des universités québécoises, à l'Université du Québec et à l'UQTR. Ce chapitre démontre également l'importance de la documentation comme support à l'enseignement et à le recherche universitaires, plus particulièrement en sciences de l'éducation.

Le CHAPITRE II analyse et rassemble sous une forme condensée les principales théories et méthodologies utilisées en bibliothéconomie, applicables aux fonctions d'évaluation des collections ou de sélection des documents. Ce cadre conceptuel puisé dans la pratique et la recherche bibliothéconomiques est intégré à une conception de l'évaluation empruntée au domaine de l'éducation. C'est ce fondement conceptuel qui détermine la portée et les limites de l'étude.

Le troisième chapitre précise la méthodologie de collecte et d'analyse des données. Pour ce faire, une revue de la littérature a été effectuée et complétée par une recherche de documents (littérature non publiée) auprès d'un certain nombre d'institutions universitaires. De ces documents-sources ont été tirés les critères qui constituent les composantes à la base des résultats de la recherche.

Dans la continuation du CHAPITRE III, le dernier chapitre vient agencer ces diverses composantes (critères) pour produire un outil opérationnel.

Ce rapport de recherche se présente donc comme la résultante, d'une part, d'un exercice d'analyse conceptuelle et de réflexion théorique et, d'autre part, d'un travail de recherche, de compilation et d'agencement de données.

CHAPITRE I

Problématique du développement des ressources documentaires en sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières

1.1 Contexte général et historique du développement des ressources documentaires universitaires.

L'histoire du livre est liée à l'histoire des civilisations. Le document écrit apparaît en effet très tôt, dans l'histoire des groupes humains organisés, comme support idéal de transmission des idées et des courants de pensée ainsi que comme témoignage des faits divers de la vie quotidienne. DAHL (1960) nous apprend que l'histoire du livre a 5000 ans si on remonte aux premières manifestations de l'écriture (papyrus, livres en bois, tablettes d'argile...).

L'origine du livre imprimé, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est beaucoup plus récente et date d'environ cinq siècles avec l'invention, vers 1455, d'un instrument à fondre des caractères en métal par GUTENBERG. L'invention de l'imprimerie qui démocratisa l'accès au livre, par un élargissement de sa diffusion, est donc un fait relativement récent dans l'histoire de l'humanité. Il ne

faut donc pas se surprendre de l'évolution relativement lente des bibliothèques universitaires. Ainsi les fonds documentaires des grandes bibliothèques universitaires européennes du début du siècle étaient constitués, tout au plus, de quelques centaines de milliers de volumes. REBOUL (1982), dans une étude sur l'organisation des bibliothèques universitaires américaines, signale qu'en 1875 ce sont les bibliothèques universitaires d'Allemagne qui possèdent les meilleures collections, mais que déjà en 1920, celles-ci étaient dépassées par plusieurs grandes bibliothèques universitaires américaines, notamment celles des universités de HARVARD et de YALE. L'ALA fut créée en 1876 et la première école américaine de bibliothéconomie fut fondée en 1887. Ces deux faits marquants constituent le début de l'organisation de la bibliothéconomie comme une véritable profession en Amérique du Nord.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, l'objectif des grandes bibliothèques universitaires était de développer des fonds encyclopédiques. Comme exemple, HANDLIN (1984:217) cite le cas de la bibliothèque de HARVARD qui développa à compter de 1920, une collection en études soviétiques qui demeura inutilisée jusqu'en 1950 lorsque ce sujet devint une préoccupation pour plusieurs chercheurs américains. A cette époque, on se préoccupe peu de l'évaluation des collections puisque le contexte de l'industrie

du livre et l'état des ressources permettaient d'axer les objectifs presque exclusivement en fonction de l'acquisition et de la conservation de l'ensemble de la production documentaire mondiale.

C'est ainsi que déjà en 1947, le campus de Berkeley de l'université de CALIFORNIE possédait près de 1,5 millions de volumes, la bibliothèque de l'université de l'IILINOIS 2 millions, celle de YALE 3,5 millions et celle de HARVARD près de 5 millions.[1]

La situation a cependant évolué extrêmement rapidement après la Deuxième guerre mondiale et, en 1977, le campus de BERKELEY possédait près de 5 millions de documents, l'université de l'ILLINOIS 5,8 millions, YALE 6,8 millions et HARVARD 9,5 millions.[2] Selon l'UNESCO (1977), la production documentaire mondiale annuelle est passée de 269,000 unités en 1955 à 568,000 en 1975. A partir de cette date, on retrouve la même croissance géométrique concernant les publications périodiques. CHAUVEINC (1982, 30) souligne cette croissance particulièrement apparente par la prolifération actuelle des index automatisés.

---

1 Chiffres cités par REBOUL (1982,40).

2 Statistiques de l'ARL 1976/1977.

> En étudiant les bases de données automatisées (...), on constate qu'en dépit d'une existence relativement courte, dix à quinze ans maximum, leur total, qui s'élevait en 1975 à 386 contenant 13 millions d'articles, a atteint, en 1980 1280 contenant environ 20 millions d'articles référencés. Cela veut dire que les dix dernières années ont vu paraître les deux tiers de la totalité de la production scientifique mondiale(...).

Il n'est donc pas surprenant que cette explosion de la masse documentaire, alliée à d'autres facteurs, notamment la diversification des formats et des supports des publications, aient en quelque sorte contribué à façonner l'organisation du développement des collections dans les grandes bibliothèques universitaires.

C'est pourquoi la conception du développement des collections a considérablement évolué au cours des dernières années pour s'orienter résolument vers la spécialisation. Le terme "développement des collections" compris comme processus planifié en fonction d'un plan prédéterminé, est relativement nouveau dans la littérature spécialisée. Selon WHALEY (1981), ce terme serait apparu dans Library Literature dans les années 1960 et les premiers grands principes énoncés par l'ALA pour guider l'élaboration d'une politique de développement des collections ont été publiés à la fin des années 1970. En effet, le contexte antérieur axé sur le développement et l'évaluation quantitative ainsi que sur l'application de standards purement quantitatifs était peu propice pour alimenter la

réflexion autour d'un concept d'évaluation axé sur la qualité et l'adéquation à des finalités précises.

A la fin des années 1970, trois contraintes majeures ont définitivement modifié la conjoncture de développement des bibliothèques universitaires ; il s'agit spécifiquement de :

A) la croissance exponentielle et peu contrôlée (au niveau de la qualité) de la masse documentaire ainsi que la diversification des supports et des formats des publications ;

B) la grave crise financière qui a affecté tous les secteurs de la société suite au choc pétrolier de 1973. Cette crise a entraîné un problème de crédibilité pour beaucoup d'institutions financées par les fonds publics et, de ce fait, obligé celles-ci à rendre des comptes (principe de "l'accountability") ;

C) l'évolution rapide des programmes d'enseignement et de recherche. Le morcellement, la spécialisation des disciplines et, concurremment, l'émergence de nouveaux champs d'études pluridisciplinaires ont créé de nouvelles exigences au niveau des besoins documentaires.

Ce nouveau contexte, la charge de travail de plus en plus lourde des professeurs d'université et le peu de crédit accordé au travail de sélection des documents par rapport à l'ensemble des tâches professorales ont progressivement consacré la tâche de sélection des documents comme une tâche exclusivement sous la responsabilité des bibliothèques. Cette situation est particulièrement vraie pour les grandes bibliothèques qui ont dû recruter des bibliographes avec une double qualification académique : bibliothéconomie et discipline spécialisée.

Par cette prise en charge de l'orientation du développement des collections, les bibliothèques ont démontré :

A) l'importance qu'elles attachent à cette activité et aux ressources documentaires ;

B) leur volonté de poursuivre un certain rythme de croissance du développement, malgré les contraintes, afin de préserver leur dynamisme ;

C) leur intention de rechercher des solutions aux contraintes qui affectent leur fonctionnement afin de poursuivre pleinement leur mission de diffusion des connaissances.

1.2 Problématique particulière aux universités québécoises et au réseau de l'Université du Québec.

En 1981, un document produit par le Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ (1981), en réaction au projet gouvernemental de mise en oeuvre d'une politique québécoise de la recherche scientifique, soulignait la faiblesse des collections scientifiques des universités pour appuyer cette politique. Même si les bibliothèques universitaires québécoises semblaient capables de suivre le mouvement d'automatisation déjà amorcé, depuis quelques années en Amérique du Nord, notamment au niveau du repérage des informations bibliographiques, celles-ci semblaient incapables de répondre à la demande au niveau de la fourniture des documents. Le Mémoire indiquait que les bibliothèques universitaires étaient incapables de répondre à l'accroissement de la demande actuelle, générée notamment par l'augmentation et la spécialisation des activités de recherche. Il indiquait également l'accumulation d'un retard croissant et une désuétude progressive pour les collections scientifiques disponibles au Québec.

Il faut comprendre, en effet, que la mission particulière confiée aux bibliothèques de recherche est de fournir rapidement à la fois des informations bibliographiques

et des documents pour satisfaire à des demandes très précises. A cause de la pauvreté collective du réseau québécois, la performance dans la prestation des services de fourniture de l'information primaire (documents) est sérieusement affectée, car les usagers des bibliothèques universitaires québécoises doivent compter de plus en plus sur les ressources documentaires disponibles ailleurs au Canada, aux Etats-Unis et parfois même en Europe.

Dans le TABLEAU 1, nous avons dressé l'inventaire comparatif des ressources documentaires des principales universités canadiennes. Il est significatif de constater que les collections des universités québécoises représentent à peine 12% de l'ensemble canadien. Ces données sont encore plus significatives si on considère l'obligation des bibliothèques universitaires québécoises de maintenir et de développer des collections dans au moins deux langues (français et anglais).

Ce net décalage s'explique par le nombre d'institutions considérées, mais également par la relative faiblesse du financement des bibliothèques universitaires québécoises et par la création très récente de l'Université du Québec. Le TABLEAU 2 donne une indication de la principale cause de cet écart. Il semble que les cana-

TABLEAU 1

Etat des collections au 31 mai 1982

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	Etat des coll. (en 1000)	Nombre de doc. par ERTC
British Columbia	4 822	221
Simon Fraser	1 312	141
Victoria	2 119	268
TOTAL: PROV. COLOMBIE BR.	8 253	211
Alberta	3 616	n/d
Calgary	2 221	167
Regina	968	190
Saskatchewan	2 301	196
Manitoba	2 197	112
TOTAL: PROV. CENTRALES	11 303	n/d
Carleton	1 338	124
Guelph	1 883	185
Mc Master	1 905	152
Ottawa	1 598	87
Queen's	2 166	158
Toronto	6 112	153
Waterloo	1 968	122
Western Ontario	2 296	124
Windsor	1 313	145
York	2 233	111
TOTAL: PROV. ONTARIO	22 812	135
Concordia	1 168	69
Laval	1 741	84
Mc Gill	2 602	117
Montréal	2 535	102
Québec - U.Q.	1 991	57
Sherbrooke	680	83
TOTAL: PROV. QUEBEC	11 246	92
New Brunswick	1 836	215
Dalhousie	1 306	153
Memorial	1 313	120
TOTAL: PROV. MARITIMES	4 455	159
TOTAL: BIBLIO. ANGLOPH.	50 593	
TOTAL: BIBLIO. FRANCOPH.	6 947	

Source: CARL, Rapports annuels de l'Université du Québec, Annuaire des bibliothèques d'enseignement du Québec.

TABLEAU 2

% des dépenses d'exploitation des bibliothèques universitaires canadiennes par rapport aux dépenses totales de leurs universités respectives

Classement	1969-1970	Classement	1980-1981
1. Victoria	12,34	1. Victoria	10,31
2. Windsor	12,02	2. British Columb.	8,39
3. Carleton	11,15	3. Carleton	8,35
4. Concordia	10,31	4. Calgary	7,74
5. Simon Fraser	10,04	5. Memorial	7,31
6. Calgary	8,10	6. Concordia	7,11
7. Dalhousie	7,91	7. Alberta	7,07
8. Alberta	7,89	8. Ottawa	7,05
9. Memorial	7,83	9. Simon Fraser	6,44
10. British Columb.	7,29	10. Montréal	6,20
11. Ottawa	7,18	11. Windsor	5,92
12. Guelph	7,01	12. Manitoba	5,79
13. Laval	6,57	13. Guelph	5,21
14. U.Q.	6,39	14. Laval	5,16
15. Saskatchewan	6,12	15. Saskatchewan	5,01
16. Montréal	5,23	16. Dalhousie	4,97
17. Manitoba	4,86	17. U.Q.	4,93

Source : CARL
CREPUQ. Sous-comité des bibliothèques.

Données non disponibles pour les autres institutions.

diens anglais tout comme les américains[3] accordent une importance beaucoup plus grande à leurs bibliothèques. Comme on peut le constater, la situation financière des services documentaires à l'UQ est précaire malgré tout le rattrapage qu'une si jeune institution aurait dû consentir pour construire ses fonds documentaires. De plus, la faiblesse du financement des bibliothèques et des centres de documentation de l'UQ s'est maintenue (TABLEAU 3) à l'exception peut-être de l'UQAM qui reste le moteur du développement des collections pour cette institution avec des dépenses de plus de 1,8 millions en 1984/1985, ce qui représente plus de 50%.

Cette situation de sous-financement chronique à l'UQ a cependant forcé les administrateurs des bibliothèques à rechercher des solutions alternatives. Ces solutions se sont articulées autour de deux axes :

- la concertation et le travail en réseau qui ont autorisé des ententes particulières pour les prêts entre bibliothèques et l'échange d'expertise.

---

3 A titre d'exemple, d'après les statistiques publiées par l'ARL, STANFORD disposait déjà d'un budget annuel de 5,8 millions en 1977.

TABLEAU 3

Dépenses de fonctionnement des bibliothèques et dépenses pour les ressources documentaires par rapport aux dépenses totales de fonctionnement des universités québécoises 1984-1985

Université	Budget global de l'université	Dépenses de fonctionnement biblio.	%	Dépenses pour ress. document.	%
BISHOP	10 249 000	967 923	9.4	281 433	2.7
CONCORDIA	107 526 000	6 602 386	6.1	1 500 500	1.3
LAVAL	186 224 000	11 069 235	5.9	2 355 973	1.2
MONTREAL	194 959 000	12 846 386	6.5	3 051 004	1.5
H.E.C.	23 376 000	2 158 144	9.2	590 046	2.5
E. POLYTECH.	35 597 000	1 718 274	4.8	612 541	1.7
MC GILL	181 342 000	12 097 529	6.6	2 658 427	1.4
SHERBROOKE	75 152 000	3 660 544	4.8	1 306 289	1.7
UNIV. QUEBEC	262 945 000	13 797 634	5.2	3 410 766	1.3
TOTAL	1 077 368 000	64 918 055	6.0	15 766 979	1.4

Source : CREPUQ. Sous-comité des bibliothèques.

- l'expérimentation et l'implantation de nouvelles technologies afin de concrétiser une réelle volonté de mise en commun des ressources. Cette stratégie s'est traduite dans l'implantation de systèmes automatisés de support à un catalogue collectif (BADADUQ) et d'un système de courrier électronique pour accélérer le transfert des demandes d'emprunts de documents.

Plus récemment, sans doute à cause du contexte particulier de coopération déjà rodé et de la fiabilité des systèmes opérationnels, les bibliothèques et centres de documentation de l'UQ ont orienté la réflexion relative au développement des collections en fonction d'une nouvelle stratégie de spécialisation en concertation. Cette nouvelle orientation est soulignée dans un dossier synthèse (UNIVERSITE DU QUEBEC, 1983:16) relatif aux travaux de rationalisation déjà effectués à l'UQ sur cette fonction.

> (...)les bibliothèques et centres de documentation de l'Université du Québec auraient intérêt à déterminer rapidement quels sont les points forts et les points faibles de leurs collections. En effet, au moment où plusieurs institutions de l'Université du Québec ont clairement annoncé leurs intentions de développer des programmes d'études de deuxième et troisième cycles, il semble que la part de responsabilité des bibliothèques soit de déterminer le plus exactement possible quelles sont les ressources documentaires minimales nécessaires pour supporter

> ce développement ainsi que le développement concomitant des programmes de recherche qui sous-tendent les études avancées.

Ces travaux de rationalisation ont effectivement été poursuivis dans ce sens et chaque institution a déterminé quelles étaient les disciplines jugées stratégiques pour son développement. Les données compilées à cet effet ont fait l'objet d'un rapport (UNIVERSITE DU QUEBEC, 1985) qui signale la nécessité de procéder sans délai à une évaluation des collections qui servent de support à ces disciplines afin d'en déterminer les points faibles et les points forts et d'orienter en conséquence le développement ultérieur. L'objectif ultime de l'ensemble de ces travaux est d'arriver à développer des collections d'excellence spécialisées dans chaque institution, et de renforcer la coopération afin de faciliter les échanges, de répartir les responsabilités et d'obtenir le maximum de résultats avec les ressources disponibles. A cette étape une difficulté majeure est cependant vite apparue. D'une part, le grand nombre de disciplines jugées stratégiques donnaient une ampleur insoupçonnée à l'exercice d'évaluation et, d'autre part, l'expertise (disponible à l'UQ) concernant les méthodologies d'évaluation (applicables aux ressources documentaires) était quasi inexistante. D'ailleurs, la pénurie de textes français soulignée par ABID (1983:5,6) sur ce sujet témoigne

sans doute de la nouveauté de cette approche à tout le moins pour la bibliothéconomie francophone.

> La littérature professionnelle de langue française concernant l'évaluation des services de bibliothèques est extrêmement pauvre. Les quelques publications recensées dans les bibliographies sont très récentes. Elles se limitent souvent à des études statistiques, à des réflexions à caractère normatif, à des traductions, et très rarement à des comptes rendus d'évaluation effective.

L'idée de travailler à l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation applicable au développement des collections et à la sélection des documents dans une discipline particulière s'est imposée à partir du constat de cette carence méthodologique. Elle s'est imposée également en considérant l'urgence de remédier à une situation de dégradation de service inacceptable pour les usagers des bibliothèques de l'UQ, et plus particulièrement, la communauté universitaire de Trois-Rivières.

1.3 Importance d'une méthodologie d'évaluation des collections comme outil de gestion.

Nous avons vu que la conception encyclopédique des bibliothèques universitaires qui a marqué leur développement jusqu'à la Deuxième guerre mondiale est dépassée. Cette conception, quoique valable au plan strictement théorique, n'est plus réaliste à cause des facteurs et d'un

contexte extrêmement contraignants identifiés précédemment.

Ce point de vue est bien exposé par HANDLIN (1984:216)[4] :

> The university is limited in the fields that it can support and in the persons that it can accomodate. So is the research library limited : it cannot and should not seek to provide any book in any subject for anybody. Rather, the academic research library should focus on tightly defined areas of interest that somehow relate to the university's work and aspirations.[5]

De ce fait, les bibliothèques du continent nord-américain reviennent à la conception des bibliothèques universitaires européennes déjà orientées en ce sens selon REBOUL (1982:160,161).

> La composition des collections des bibliothèques universitaires américaines présente une originalité remarquable : leur politique de sélection est beaucoup plus large que celles des bibliothèques universitaires européennes. Celles-ci ne conservent que les documents qui concernent directement l'enseignement et la recherche, d'un niveau scientifique élevé et auraient honte de garnir leurs rayonnages d'ouvrages populaires ou de vulgarisation.

---

4 Oscar HANDLIN est professeur et directeur des bibliothèques à HARVARD.

5 L'université est limitée quant aux domaines qu'elle peut supporter et quant au nombre de personnes qu'elle peut accueillir. Il en est de même quant aux limites de la bibliothèque de recherche : elle ne peut et ne doit par tenter de fournir à n'importe qui, n'importe quel livre sur n'importe quel sujet. La bibliothèque académique de recherche doit plutôt s'orienter en fonction de champs d'intérêts très précis et qui sont en étroite relation avec les activités et les aspirations de l'université.

La préoccupation d'évaluation des ressources documentaires répond à cette nouvelle orientation axée sur la spécialisation, au plan disciplinaire, dans une optique d'adéquation exclusive aux programmes d'enseignement et de recherche. Elle répond également à une préoccupation économique et administrative. La baisse fulgurante du pouvoir d'achat des budgets consacrés au développement des collections, occasionnée par l'absence d'indexation et d'autres facteurs conjoncturels, comme la faible valeur de la monnaie canadienne, crée une certaine urgence pour la recherche de solution.

Même si les universités peuvent espérer une meilleure équité dans la distribution des ressources, la récente commission parlementaire sur le mode de financement des universités québécoises a nettement démontré la nécessité de méthodologies et de processus continus d'évaluation afin de pouvoir rendre des comptes sur des aspects particuliers ou sur l'ensemble des activités. L'application aux ressources documentaires de méthodes d'évaluation fait partie de ce processus de questionnement sur la rentabilité. Il s'agit essentiellement, pour la bibliothèque universitaire, de maintenir un très haut niveau de pertinence et d'utilité à un corpus documentaire qui vise la cohérence par rapport à des finalités précises (enseignement et recherche). Cette recherche de

rentabilité implique la nécessité d'acquérir de nouveaux documents dans un but de développement et de mise à jour. Elle implique aussi de préserver le dynamisme d'une collection par des mesures d'élagage qui s'appuient sur les mêmes principes.

Maintenir le dynamisme et la pertinence d'une collection avec un minimum de ressources constitue sans doute actuellement un très grand défi posé aux professionnels des sciences de la documentation. Plusieurs auteurs affirment en effet que "la précision importe plus que l'étendue ou l'accessibilité de l'information" (HOUSER,1980:5).

Enfin, il faut considérer les répercussions des décisions relatives au développement des collections sur l'ensemble des autres fonctions documentaires. Les documents inutilisés entraînent en effet des dépenses injustifiables au niveau du traitement, de l'entreposage et du répertoriage. De plus, les notices bibliographiques relatives à ces documents encombrent les fichiers électroniques et créent des difficultés additionnelles pour le repérage des documents pertinents.

1.4 Importance de la documentation pour les sciences de l'éducation.

Les données exposées au TABLEAU 4 indiquent que le Service de la bibliothèque de l'UQTR a dépensé en moyenne une somme de 10,000$ à l'acquisition de nouveaux titres de monographies pour les sciences de l'éducation au cours des cinq dernières années. Si on ajoute à ces dépenses le coût annuel des dépenses récurrentes que représentent les abonnements dans ce secteur disciplinaire (TABLEAU 5), le total des dépenses quinquennales d'acquisition a été de près de 90,000$ pour les sciences de l'éducation.

Ces investissements ont été consentis pour répondre aux besoins exprimés par une clientèle précise, soit celle des programmes d'études en sciences de l'éducation. Cette documentation doit également servir de support aux différentes activités de recherche des professeurs et des étudiants gradués. L'annuaire 1985/86 de l'UQ dénombre 26 programmes du 1er cycle d'études, dont 19 de baccalauréat, et un programme de maîtrise (avec deux volets de spécialisation). Il faut y ajouter le programme de doctorat qui sera vraisemblablement offert bientôt en collaboration avec l'UQAM. Enfin, les plus récentes données fournies par le Décanat des études avancées et de la recherche indiquent 15 programmes de recherche actifs

TABLEAU 4

Dépenses d'acquisition de nouveaux titres dans le domaine des sciences de l'éducation au cours des cinq dernières années

Année	Nombre de titres	Dépenses ($)	Prix moyen
1981/82	616	8,686.00	14.10
1982/83	755	13,130.00	17.40
1983/84	686	9,968.00	14.53
1984/85	601	10,818.00	18.00
1985/86	377	10,667.00	28.30
TOTAL	3,035	53,269.00	17.55

Source : UQTR. Service de la bibliothèque. Rapports annuels 1981/82 - 1985/86.

impliquant autant de professeurs du département des sciences de l'éducation. L'examen du contenu de ces activités d'enseignement et de recherche à l'UQTR fait vite apparaître toute la complexité de ce champ d'étude à caractère multidisciplinaire, notamment dans ses relations avec une discipline connexe comme la psychologie (programmes en psycho-éducation).

A titre indicatif, soulignons que selon les données compilées par le registrariat de l'UQTR pour la session

TABLEAU 5

Inventaire sommaire des ressources documentaires
de la bibliothèque de l'UQTR
en Sciences de l'éducation au 01/01/1984.

DISCIPLINE	Unités documentaires		Périodiques	
	monogr. unités physiq.	périod. unités physiq. reliées	nombre de titres abon. actifs	coût moyen
TOT. GENERALITES	440	3 936	230	82.10
Philo. Religion	18 420	6 846	247	38.09
Psychologie	3 680	1 116	80	85.05
Histoire	15 835	2 190	155	35.27
Géog. Loisirs	4 440	1 866	232	32.58
Education	5 650	2 052	216	33.40
Musique Arts	3 520	636	55	36.69
Linguist.Littér.	21 380	2 430	172	39.33
Bibliog.sc.hum.			104	100.88
TOT.SC.HUMAINES	72 925	17 136	1 261	44.19
TOT. SCIENCES ADM. ET SOCIALES	22 265	6 786	711	49.73
TOT. SC.PURES APPL.&SANTE	30 950	23 670	1 170	173.80
TOTAL TOUTES DISCIPLINES	126 580	51 528	3 372	92.92

Source : Dossiers du Bureau de la direction du Service de la bibliothèque de l'UQTR. Données relatives à la collection générale seulement, à l'exclusion des collections spéciales et des ouvrages de consultation.

d'hiver 1986, les activités d'enseignement en éducation étaient réparties comme suit : 1886 activités (étudiants/cours) au premier cycle, 119 au 2è cycle et 84 étudiants en rédaction.

La diversité des activités, l'importance des clientèles et le nombre de professeurs actifs en recherche apparaissent donc comme la conjugaison de facteurs susceptibles d'engendrer des besoins d'envergure et spécialisés ainsi qu'un niveau d'achalandage important pour le Service de la bibliothèque.

La nature de ces besoins est de différents ordres. Les étudiants du premier cycle ont surtout besoin d'ouvrages d'introduction et de manuels ayant un rapport direct avec le contenu de leurs cours. Ils utilisent également les encyclopédies et dictionnaires spécialisés pour identifier et préciser les concepts nouveaux pour eux. Les étudiants à la maîtrise ont des exigences beaucoup plus étendues qui découlent de la nécessité de bâtir un cadre conceptuel pour répondre aux objectifs de leurs recherches. Nous pouvons présumer qu'il en sera de même pour les étudiants au doctorat. A la limite, la disponibilité ou l'absence d'une documentation adéquate peut influencer le choix d'un sujet de recherche. Compte tenu des nombreuses déclarations d'intention de l'UQTR (UQTR. VICE-RECTORAT A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHER-

CHE, 1985:24,25) concernant l'importance du développement des études avancées, il faudrait s'attendre à une croissance des besoins documentaires surtout au niveau des études avancées et de la recherche.

Les méthodes de recherche font habituellement appel à l'utilisation de documents tout au moins pour établir les fondements théoriques et vérifier l'état de la question ou l'état de l'avancement des connaissances. MIALARET (1985:160) regroupe autour de cinq principaux axes l'ensemble des méthodes de recherche utilisées en sciences de l'éducation. Une de ces méthodes repose presque entièrement sur la documentation :

> Les méthodes de type historique ou méthodes d'analyse des documents. L'éducation-institution, l'éducation-contenu, l'éducation-processus se réfèrent à des textes (actuels ou passés), à des documents (livres, matériels...) qui les déterminent ou qui en fixent le fonctionnement. L'analyse de ces documents se fait suivant les méthodes de l'analyse historique, les méthodes d'analyse du contenu et du discours.

D'ailleurs la documentation, pour les sciences de l'éducation, est jugée importante par de nombreux éducateurs un peu partout dans le monde. Ainsi, un professeur d'éducation (CANEVARO, 1984:350) de l'Université de BOLOGNE (Italie) dans l'identification des "ateliers utiles pour la formation des éducateurs" signale à la fois l'importance de la documentation et l'importance de la maîtrise

des méthodes et techniques documentaires :

> L'atelier de documentation. Comment réunir une documentation intéressante pour tous, y compris les enfants, "lisible" pour tous, y compris un éventuel handicapé; comment établir une documentation participative; les instruments de l'observation...la comparaison des documentations...

Nous pouvons également donner cet autre exemple d'une recherche qui repose sur une recension documentaire. Il s'agit d'une étude en cours à l'Université de MONS en Belgique (POURTOIS et DESMET, 1986:23) brièvement décrite dans un récent numéro de Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle :

> L'étude que nous avons menée pour répondre à cette interrogation est développée dans le seconde partie de l'ouvrage en préparation. Nous y relatons le résultat de l'analyse de quelque 615 instruments extraits d'articles issus de trois revues différentes : "Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle", la "Revue française de pédagogie" et "The Journal of Experimental Education", soit deux revues françaises et une américaine. Notre but est de confronter les instruments provenant des recherches actuelles (années 82-83-84) avec ceux des recherches datant de dix ans (années 72-73-74).

Plus près de nous, on peut citer aussi l'étude de BERTRAND et VALOIS (1982:52) sur Les Options en éducation. C'est ainsi qu'au niveau de l'inventaire des approches pédagogiques, ces auteurs nous signalent en avoir dénombré plus de quatre-vingt qui ont été publiées et "qui ont une

certaine notoriété publique". En fait, si on en juge d'après le contenu, les notes infrapaginales et la liste des ouvrages consultés, une grande partie des données de base ayant servi à l'élaboration de ce document ont été puisées dans la littérature spécialisée publiée.

Enfin ce témoignage de Jean HASSENFORDER (1986:93) dans une analyse critique de l'International Encyclopedia of Education confirme l'utilité des outils bibliographiques pour le domaine de l'éducation, ainsi que la justesse des principes de sélectivité et de pertinence que nous avons énoncés précédemment.

> Les bibliographies qui accompagnent chaque chapitre, les différents index font de cette encyclopédie un outil documentaire de première importance...Notre propre expérience de la documentation au service des chercheurs en éducation nous incite à mettre l'accent sur la notion de choix. Il ne suffit pas de mettre à la disposition de ces chercheurs des bases de données perfectionnées; il faut également les aider à s'orienter dans la littérature en leur indiquant les textes majeurs, soit en fonction de leur importance intrinsèque, soit parce que ces textes ont eux-mêmes une fonction d'orientation en donnant une vue d'ensemble et en renvoyant aux documents les plus significatifs.

1.5 Objectif de la recherche

Tel que nous l'avons exposé, la finalité des bibliothèques universitaires est maintenant ajustée en fonction d'une nouvelle conception axée sur la spécialisation ;

conception d'ailleurs applicable tout autant aux institutions qu'elles desservent.

C'est dans cette optique que les objectifs généraux du Service de la bibliothèque de l'UQTR précisés dans la Politique des services documentaires (UQTR. SERVICE DE LA BIBLIOTHEQUE, 1985:23) font une large place aux méthodologies d'évaluation.

> La deuxième orientation générale réside dans le développement, l'expérimentation, l'adaptation et la mise en oeuvre de méthodologies d'évaluation.

Notre étude tente donc de répondre à cette conception axée sur la spécialisation et aux préoccupations d'ordre méthodologique qui en découlent et qui font l'objet d'objectifs précis pour le Service de la bibliothèque de l'UQTR.

La contribution que nous désirons apporter s'articule autour de quatre composantes ou dimensions du développement et de l'évaluation des collections :

- une dimension théorique : adaptation d'un cadre conceptuel, puisé essentiellement dans le domaine de la pédagogie, pour la réalisation d'une étude d'évaluation dans le domaine des sciences de la documentation ;

- une dimension disciplinaire : identification des sujets faisant l'objet d'activité d'enseignement ou de recherche en sciences de l'éducation à l'UQTR ;

- une composante méthodologique : délimitation du cadre méthodologique général qui englobe notre instrument d'évaluation, afin d'en préciser la portée et la finalité et afin de le situer dans une perspective opérationnelle ;

- une composante technique : élaboration d'un instrument d'évaluation polyvalent utilisable à la fois dans le cadre d'un processus de revision d'une collection existante, pour en préserver le dynamisme, ou dans le cadre du processus de sélection des nouveaux documents.

Ce premier chapitre vient donc situer le point de départ de notre réflexion et de notre démarche de recherche. Les fonds documentaires exploités par les bibliothèques universitaires constituent une ressource de support de première importance pour les activités d'enseignement et de recherche universitaires. C'est pourquoi la fonction de développement des collections doit recevoir un financement adéquat. Pourtant un constat s'impose; les contraintes budgétaires créent un écart de plus en plus

grand entre les besoins des usagers et les ressources documentaires disponibles. Ces contraintes laissent peu de possibilités de développement pour le maintien des services dans un contexte d'augmentation et de diversification de la demande. C'est pourquoi cette situation milite en faveur d'une revision de la conception des bibliothèques universitaires et du réajustement de leur rôle envisagé sous l'angle de la spécialisation.

Il faut aborder le CHAPITRE II comme la première étape de réalisation de cette option. En effet, ce deuxième chapitre vient délimiter un fondement conceptuel permettant de concrétiser cette approche qui s'appuie sur les méthodologies d'évaluation.

CHAPITRE II

Cadre conceptuel

2.1 L'évaluation des collections. Synthèse des pratiques et des principes théoriques.

L'examen de la littérature spécialisée laisse entrevoir très rapidement la complexité du domaine de l'évaluation des collections. Dès le départ, plusieurs auteurs insistent sur la confusion des termes qui contribue à cette complexité. BRUER (1975) explique notamment que les termes "sélection","développement", "acquisition" ou même "bibliographie" sont souvent utilisés d'une manière interchangeable pour désigner les mêmes réalités.

C'est également le cas pour l'expression "évaluation des collections" qui peut désigner différents types d'opérations selon le contexte dans lequel cette expression est employée. Il peut s'agir d'une opération qui consiste à déterminer le niveau de développement d'une collection, d'un exercice dont le but est d'identifier les forces et les faiblesses d'un fonds documentaire, ou encore, d'une méthode de comparaison des ressources documentaires d'une bibliothèque par rapport à divers standards qualitatifs ou quantitatifs. Cette liste n'est pas exhaustive et ne

sert qu'à illustrer la difficulté de cerner le cadre conceptuel relatif à notre étude.

A cause des difficultés que présente cette terminologie et de l'aspect relativement nouveau, souligné avec justesse par MENARD (1978), que présente l'application de méthodologies d'évaluation à différentes fonctions des bibliothèques, nous avons dû procéder au repérage d'un grand nombre de documents sur ces sujets. Notre stratégie de recherche de documents a été articulée autour des concepts relatifs aux politiques d'acquisition et de développement des collections au niveau des bibliothèques universitaires (bibliothèques de recherche). Ces concepts généraux ont été complétés par association à des termes plus précis tels que : acquisition et sélection (de la documentation), critères (de sélection), gestion des collections, spécifications et principes de choix. Notre recension a porté principalement sur la période de 1970 à nos jours, car comme nous l'avons vu précédemment (WHALEY, 1981), les notions d'évaluation et de gestion du développement des collections sont apparues assez tardivement dans la littérature spécialisée en bibliothéconomie ou en science de l'information. La recherche a été effectuée par repérage automatisé dans les trois banques pertinentes du système DIALOG soient : Dissertations Abstracts on line, ERIC et LISA. Cette recherche

a permis de couvrir la production documentaire pertinente des deux principaux pays anglo-saxons (Etats-Unis et Angleterre). Plus de 180 articles et volumes en langue anglaise ont été sélectionnés dans une première étape.

Une démarche similaire a été effectuée dans le Bulletin signalétique (section Sciences de l'information) et dans la base de données PASCAL, du système QUESTEL, pour tenter de couvrir la production en langue française. Malheureusement, les résultats de ce deuxième volet de nos recherches bibliographiques ont été pauvres et nous avions déjà identifiés, par d'autres sources, (signalement dans divers articles) les quelques documents pertinents repérés.

Tout comme son collègue (ABID, 1983) de l'Ecole des sciences de l'information de RABAT (MAROC), Réal BOSA (1977) professeur à l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal signale cette pénurie de textes français :

> Nonobstant que le sujet de cet exposé ait été exploré de longue date, la documentation existante traitant du choix des documents est relativement peu abondante et celle sur le développement des collections particulièrement pauvre(...).

Par ailleurs, il existe quelques textes difficiles à repérer parce que non publiés. Cette "littérature grise" d'inégale valeur est essentiellement constituée de

comptes-rendus d'expérience d'évaluation en cours ou déjà réalisées. Il s'agit plus spécifiquement d'études du type de celle menée par l'UQ. Telle que présentée dans un document-synthèse (ALAIN, 1986), la méthodologie de l'UQ consiste à :

1) déterminer les disciplines jugées stratégiques pour le développement de chaque institution du réseau.

2) préciser le niveau de développement souhaité pour chacune des disciplines retenues.

3) mesurer l'écart entre le niveau de développement souhaité et les ressources existantes.

4) calculer les ressources financières nécessaires pour combler l'écart (acquisition des documents jugés nécessaires dans chaque discipline).

Une grille a été développée afin de faciliter la réalisation de ce travail d'évaluation de l'adéquation des ressources aux besoins ou de la mesure des écarts. Cette méthodologie tout en étant très valable comme outil de synthèse des informations sur l'état de développement d'une collection, ne fournit pas d'instrument d'évaluation ou d'analyse des documents eux-mêmes et ne peut servir de guide pour l'exercice très précis de sélection

(décision quant à la pertinence d'un document pour répondre à des finalités précises).

Un autre projet d'évaluation, concernant la performance des bibliothèques de CEGEP, a également fait l'objet d'une publication à distribution restreinte. Ce projet piloté par la Fédération des CEGEPS (GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EVALUATION DES BIBLIOTHEQUES DE COLLEGES, 1978) a tenté de cerner la dimension de l'évaluation applicable à la mesure de la performance de diverses fonctions documentaires. Cette étude s'est attachée notamment à calculer la performance d'un certain nombre d'institutions pour les fonctions de repérage des informations bibliographiques et de fourniture des documents.

Enfin, nous pouvons mentionner une dernière étude d'envergure qui vise à réaliser l'inventaire des collections des bibliothèques de recherche nord-américaines. Ce projet d'origine américaine est piloté au Canada par la Bibliothèque nationale du Canada et par l'ARL. Il s'agit essentiellement d'un inventaire sous forme de bases de données automatisées contenant une évaluation détaillée et normalisée, par sujet, des collections de chaque bibliothèque participante. Deux bases de données seront ainsi créées dont l'une, située à la Bibliothèque nationale du Canada, contiendra les informations relatives aux collections canadiennes et l'autre, située à l'Université

STANFORD (Californie), contiendra les données relatives aux collections américaines. Ces deux bases de données seront accessibles, à tous les participants au projet, en mode interactif. Ce projet vise évidemment à faciliter l'accessibilité aux collections de recherche et devrait vraisemblablement constituer la pierre d'assise d'un véritable réseau nord-américain d'échanges interuniversitaires pour la documentation et les informations bibliographiques.

Ces travaux d'inventaire ou d'évaluation débordent largement le cadre beaucoup plus spécifique de notre recherche. Il faut reconnaître toutefois une certaine complémentarité aux études, apparemment diversifiées, portant sur le thème de l'évaluation. Les différentes fonctions documentaires sont liées par leur finalité ultime : la satisfaction des besoins des usagers. Il est en effet évident que la richesse d'un fonds documentaire constitué en vue d'atteindre des buts précis, à l'aide de critères prédéterminés, favorise très certainement l'amélioration de la performance d'une bibliothèque dans la prestation des services qu'elle rend à ses usagers.

Nous sommes donc encore une fois forcé de constater que la littérature américaine dans ce domaine est la plus abondante. Ces publications témoignent également d'un

niveau d'avancement de la réflexion qui semble pour l'instant inégalé ailleurs en Amérique du Nord ou dans les pays d'Europe que nous avons pu couvrir par notre recherche bibliographique.

C'est BONN (1974) qui semble avoir été l'un des premiers auteurs à proposer une nomenclature structurée des techniques et méthodes les plus souvent utilisées pour l'évaluation des collections. D'ailleurs, celui-ci est abondamment cité par d'autres auteurs, notamment par LANCASTER (1977). ABID (1983) reprend, dans son texte, l'essentiel des méthodologies exposées par ces deux auteurs en les complétant par les résultats d'études publiées en français ainsi que par d'autres auteurs connus tels que HAMBURG (1974), SARACEVIC (1977), LINE (1974).

L'examen de ces textes permet de regrouper les méthodologies les plus connues et sans doute les plus utilisées sous deux grandes catégories : les évaluations quantitatives et les évaluations qualitatives. Le TABLEAU 6, sans prétendre à l'exhaustivité ni proposer une véritable taxonomie, donne un aperçu des différentes techniques et méthodes qu'on retrouve dans chacune de ces deux catégories.

Sans être tout à fait identique à l'une ou l'autre de ces méthodologies, il nous semble que notre étude se

TABLEAU 6

Liste sommaire des principales méthodes

d'évaluation des collections

METHODES QUANTITATIVES

- Compilation de statistiques et d'indicateurs de performance (dimension totale de la collection, taux de croissance, intensité de l'utilisation des documents...)
- Référence à des normes quantitatives (nombre de volumes par étudiant, par type d'activité; répartitions budgétaires...)

METHODES QUALITATIVES

- Normes qualitatives (vérification par rapport à des listes bibliographiques standardisées, des principes ou des objectifs de développement)
- Avis d'experts ou d'usagers (directement ou par enquête)
- Etudes bibliométriques (inventaire des meilleurs ouvrages par recherches bibliographiques manuelles ou automatisées. Vérification de la fréquence de citation d'une oeuvre ou d'un auteur)

METHODES MIXTES

- Evaluation coût-efficacité (calcul du rendement maximum d'un investissement financier en terme de quantité et de qualité des ressources documentaires. Taux d'utilisation d'une collection et niveau de satisfaction des usagers pour un investissement spécifique. Calcul du volume optimal d'une collection ou du seuil de rentabilité)

Source : ABID (1983), BONN (1974) et LANCASTER (1977).

situe dans la catégorie des méthodes d'évaluation qualitative de type bibliométrique. Cette méthode est en effet la seule qui autorise un jugement sur la valeur intrinsèque des documents (ou d'une collection). Cette méthode autorise également un jugement sur la valeur d'une ressource documentaire comme support à une activité précise dans un champ d'application précis (enseignement et recherche en éducation). Il nous semble possible d'affirmer également que notre recherche se situe dans le prolongement des évaluations qualitatives. Cette affirmation se fonde sur notre contribution à l'identification de facteurs sur lesquels un expert-évaluateur (dans un champ disciplinaire) ou un bibliographe pourrait s'appuyer pour porter un jugement d'évaluation. Il s'agit en fait de tenter de réduire la part de subjectivité des méthodes qualitatives en introduisant dans le processus d'évaluation, ou de sélection, des critères validés par des finalités et des pratiques éprouvées.

En nous appuyant, notamment sur BONN (1974), LANCASTER (1977) et FUTAS (1985), nous pouvons situer le résultat de notre travail comme l'une des composantes essentielles du développement et de la gestion des collections. EDELMAN (1979) propose une hiérarchie des termes relatifs à ces fonctions qui permet de préciser la position de notre recherche dans cet ensemble. Trois ni-

veaux sont identifiés :

1) Le développement des collections.

Il s'agit du processus de planification qui détermine les objectifs de développement en fonction des besoins actuels et prévisibles. Ce processus assume aussi les diverses contraintes qui affectent le fonctionnement et le développement de l'institution. La politique de développement des collections sert de base à l'attribution budgétaire.

2) La sélection.

Ce deuxième niveau découle de la politique de développement. Il vise l'atteinte des objectifs de développement par l'application de méthodologies et de procédures d'évaluation applicables spécifiquement à la sélection de la documentation pertinente.

3) L'acquisition.

Cette dernière étape permet de concrétiser le processus de décision effectué au deuxième niveau en procédant à l'achat (ou à l'acquisition par d'autres modes) des documents sélectionnés.

Dans cette optique, notre travail de réflexion s'articule autour des concepts et méthodologies relatives au

deuxième niveau; c'est-à-dire le choix ou la sélection des documents. Cependant ces termes sont liés et BONN (1974:265), parmi tous les auteurs recensés, semble celui qui a le mieux exprimé la synthèse des différents concepts relatifs à l'évaluation des collections et aux méthodologies de sélection :

> (...) the quantity and the quality of a library's collection depend almost entirely upon the library's acquisition program, including its acquisition policy, its acquisition procedures and, of most importance, its selection methods. So an evaluation of a library's collection is, in effect, an evaluation of its selection methods(...)[6]

L'évolution récente de la conception des finalités des fonds documentaires accorde de plus en plus d'importance à l'aspect de la permanence de la gestion et de l'évaluation tel que souligné par FUTAS et INTNER (1985:237) dans leur introduction au récent numéro spécial de Library Trends, consacré à l'évaluation des collections :

> Times have changed, and now emphasis is on maintaining the collection as well as building it. Since budgets have become so crucial,

---

6 (...) la quantité et la qualité de la collection d'une bibliothèque repose presque entièrement sur son programme d'acquisition incluant sa politique d'acquisition, ses procédures d'acquisition et, plus important encore, ses méthodes de sélection. C'est pourquoi l'évaluation de la collection d'une bibliothèque est en fait l'évaluation de ses méthodes de sélection(...).

> the selection of new material becomes much more difficult. Equally important is the idea that assessment of such items does not stop with their selection for the collection, but continues to be the focus of considerable effort after the materials are in the library.7

Après avoir établi le lien entre les concepts de l'évaluation et de la sélection, il nous faut considérer également cet aspect de permanence de l'évaluation. Cette approche complémentaire constitue la garantie du maintien du dynamisme d'une collection. Cette synthèse des pratiques et des principes théoriques incite donc à l'élaboration d'un instrument qui puisse répondre à cette double mission de sélection et de conservation exclusives.

2.2 Définition des concepts et limites de l'étude.

Le concept de l'évaluation tel que dégagé par BLOOM (1956:206) apparaît comme le pôle central autour duquel s'articule notre démarche :

---

7 Les temps ont changé et maintenant l'emphase est placée autant sur l'entretien que sur le développement des collections. Depuis que la situation budgétaire est devenue si critique, la sélection de nouveaux documents s'avère de plus en plus difficile. Tout aussi importante est l'idée que l'évaluation des nouveaux documents ne se termine pas au moment de la sélection mais doit continuer d'être l'objet d'efforts soutenus même après leur intégration au fonds documentaire de la bibliothèque.

> L'évaluation se définit comme la formulation dans un but déterminé de jugements sur la valeur de certaines idées, travaux, situations, méthodes, matériels, etc. Elle implique l'utilisation de critères aussi bien que de standards pour évaluer dans quelle mesure certaines données spécifiques sont exactes, efficaces, économiques ou satisfaisantes. Les jugements peuvent être soit quantitatifs soit qualitatifs (...).

A partir de cette définition, Morissette (1984:31-32) précise deux grandes phases d'exécution :

> Pour être d'une qualité vérifiable, l'évaluation doit nécessairement utiliser des critères explicites et conscients, se fonder sur une compréhension et une analyse adéquates des phénomènes entrevus sous divers angles. (...) Celui qui évalue doit donc pouvoir, en un premier temps, décrire les critères que, dans un deuxième temps, il applique lors de son évaluation.

Par rapport à cette distinction, notre travail se situe exclusivement au niveau de la première phase; c'est-à-dire que notre étude est limitée à l'identification, la sélection et la pondération de critères.

BLOOM (1956:207-208) spécifie également que le mérite d'un travail d'évaluation repose à la fois sur une critique interne et une critique externe :

> Il existe un type d'évaluation qu'on peut fonder principalement sur des critères internes de critique. Pour la plupart, de tels critères ont pour objet de juger de l'exactitude du travail d'après la cohérence, la rigueur logique ou l'absence de failles internes. (...) Un deu-

> xième type d'évaluation peut être fondé sur l'utilisation de critères externes ou de critères dérivés d'un examen à des fins à atteindre et de l'adéquation à ces fins de moyens déterminés..

Vus sous cet angle, nos critères internes sont ceux tirés des études ou des pratiques bibliothéconomiques que l'on retrouve dans la littérature spécialisée et les documents internes des bibliothèques universitaires (politiques d'acquisition ou de développement des collections). Ces critères permettent de juger de la valeur intrinsèque des documents en considérant certaines caractéristiques de la présentation et du contenu. Nos critères externes sont ceux qui permettent d'évaluer un document par rapport à la finalité de l'adéquation des ressources aux besoins documentaires, en sciences de l'éducation, dans un environnement particulier : celui de l'UQTR.

Par ailleurs, il est utile de préciser le sens de quelques autres concepts fréquemment utilisés dans le cadre de cette étude :

. Nous utilisons les termes <u>validation</u> ou <u>validité</u> en respectant la définition proposée par MORISSETTE (1984:51,52) : "perfection avec laquelle un instrument réussit à mesurer la (ou les) variable(s) qu'il se propose de mesurer." Selon cette définition, ce concept peut être envisagé sous

deux angles : celui de la "fidélité" qui fait référence à la "constance", à la "continuité" et à la "stabilité" de la mesure, et celui de la "pertinence", il faut alors considérer les "variables à mesurer". Il s'agit ici de conformité aux objectifs, aux finalités de l'exercice que supportent ces variables.

Un critère est considéré valide lorsqu'il est retenu pour sa pertinence et utilisé avec constance par plusieurs institutions opérant dans des contextes semblables (niveau universitaire).

. Dans notre optique, la pondération consiste à sélectionner et ordonnancer des priorités. Cette pondération sert à établir la valeur relative des deux types de critères précisés précédemment (internes et externes) ainsi que la valeur relative des critères à l'intérieur d'un même groupe (ensemble des critères internes et ensemble des critères externes).

. Le concept de norme est utilisé selon le sens dégagé par MORISSETTE (1984) et signifie, pour les fins de cette étude, le seuil qui détermine, pour chaque critère retenu, une appréciation positive ou négative dans une optique de sélection. Ainsi,

par exemple, si nous retenons comme critère de sélection la pertinence du document au plan disciplinaire (sujet traité), la norme serait un niveau de traitement minimum (75% par exemple) de ce sujet dans le contenu total du document.

La norme fixe également l'ensemble des caractéristiques (total du pointage) ou des conditions minimales nécessaires (nombre de critères appréciés positivement) pour qu'un document soit jugé utile et qu'on décide de l'intégrer ou de le conserver dans un fonds documentaire actif.

. Le développement des collections est l'expression qui signifie l'ensemble des processus relatifs à la sélection et à l'acquisition de la documentation en fonction d'objectifs précis. La finalité et les objectifs d'un fonds documentaire sont généralement précisés dans une politique de développement des collections. Ce document d'orientation contient habituellement, outre les objectifs de développement, des informations sur le niveau de développement souhaité, les critères de sélection et d'émondage ainsi que certains renseignements d'ordre administratif ou fonctionnel (partage des responsabilités, localisation des documents, dédoublement des collections...).

. Les termes sélection, méthode de sélection ou choix de la documentation sont employés pour désigner le processus de décision relatif à l'identification et au choix de la documentation pertinente, répondant à la norme énoncée précédemment.

. L'expression fonds documentaire et le terme collection sont utilisés de façon interchangeable pour désigner la même réalité. Il s'agit de l'ensemble de la documentation imprimée, et sous divers autres formats, que possède une bibliothèque. Sous cet aspect, notre étude est limitée aux documents imprimés publiés, c'est-à-dire les monographies (livres), les périodiques, les microtextes (microfiches, microfilms).

Enfin, il est nécessaire d'indiquer que notre recherche respecte également une autre limite, soit celle du nombre de documents analysés. Nous avons dû orienter notre analyse de politiques de développement des collections en fonction de la disponibilité et de la représentativité de ces documents. Le CHAPITRE III fournit des précisions supplémentaires quant à l'origine de ces données.

2.3 Assertions relatives à l'évaluation et au développement des collections.

La littérature spécialisée et les concepts qui nous ont permis de construire notre cadre théorique induisent également un certain nombre de constatations. Nous devons assumer ces constatations comme des présomptions susceptibles de présenter certaines conditions à retenir pour la construction des fondements théoriques de notre étude. Nous les avons donc jugées utiles comme jalons et comme facteurs d'encadrement pour circonscrire et structurer notre cheminement.

Un premier constat tiré de notre problématique démontre l'impossibilité, pour les bibliothèques universitaires, dans le contexte actuel (contraintes financières et explosion de la masse documentaire), de maintenir une politique de développement des collections axée sur une vision encyclopédique.

De cette première constatation découle la nécessaire réorientation en fonction de la spécialisation. Cette

nouvelle conception est supportée par le travail en réseau (complémentarité souhaitable des institutions) et par un ajustement des finalités. Les bibliothèques universitaires tentent en effet de s'arrimer plus étroitement aux activités d'enseignement et de recherche de leurs institutions. C'est pourquoi les standards revisés proposés par les associations américaines (ARL-ACRL COMMITTEE ON UNIVERSITY LIBRARY STANDARDS, 1979:Standard B.1) tiennent compte de cette nouvelle réalité :

> A university library should provide all of the resources that are necessary for direct support of the university's full instructional programs at both the undergraduate and the graduate levels. (...)
> .....
> Weak collections can hamper research. The accumulation and preservation of substantial collections and the implementation of comprehensive acquisition programs must be recognized as providing a resource whose presence within a university is essential to the conditions under which knowledge is effectively increased and transmitted.[8]

---

8 Une bibliothèque universitaire doit être en mesure de fournir toutes les ressources nécessaires pour supporter l'ensemble des programmes d'enseignement, que ce soit au niveau des études du premier cycle ou au niveau des études graduées. (...)
.....
Des collections médiocres peuvent gêner la recherche. L'accumulation et la conservation de riches collections ainsi que la mise en oeuvre de programmes d'acquisition visant l'intégralité doivent être reconnues comme des processus essentiels pour la création des conditions par lesquelles s'effectuent efficacement l'accumulation et la transmission des connaissances.

Plusieurs études témoignent également de l'importance accordée au suivi de l'évolution des programmes d'enseignement et de recherche. Mentionnons à cet effet une enquête (PASTERCZYK, 1986) menée en 1984 auprès de 104 bibliothèques universitaires membres de l'ARL pour identifier et diffuser les différentes stratégies utilisées à cette fin. Dans la même ligne de pensée, une recherche effectuée à l'Université de CALIFORNIE (BUZZARD, 1983) a permis d'analyser les citations des thèses de doctorat, défendues à cette institution, afin de vérifier le taux d'utilité des collections locales pour les fins de support aux programmes du 3è cycle d'études.

Un troisième constat porte sur les moyens de planification mis en oeuvre pour concrétiser cette nouvelle orientation de spécialisation. Le contexte contraignant exploré dans notre problématique ainsi que les exigences de discrimination de la spécialisation et du travail en réseau ont, en effet, naturellement imposé la nécessité de mieux cerner les concepts de développement et d'évaluation des collections. De fait, à partir du début des années 1970, des efforts de recherche importants ont été consentis pour préciser le contenu et le rôle des fonctions de développement, d'évaluation, de sélection et de gestion des collections. C'est ainsi que les grandes bibliothèques universitaires en sont venues à préciser le

rôle de ces diverses fonctions et leurs objectifs de développement des collections dans la formulation d'une politique. La justification d'un tel document ne fait aucun doute pour plusieurs auteurs (DONAHUE, 1984, PENG, 1979, OSBURN, 1977). Selon BUZZARD (1978:317), il s'agirait même d'une utilité dont la reconnaissance est presque universelle dans la profession :

> Library literature on book selection almost without exception recommends that collection development or selection policies be written. The reasons given range from clarification and guidance to indication of the proper distribution of book funds, or simply helping to achieve the individual library's objectives.[9]

Ce document-guide est considéré à la fois comme un outil interne (politiques de développement et procédures de fonctionnement) et comme un instrument politique, ou stratégique, pour la défense des budgets. A cause de la nécessaire transparence dans la façon d'utiliser les ressources financières et à cause de l'évolution rapide

---

9 La littérature professionnelle en bibliothéconomie, relative à la sélection des documents, recommande presqu'à l'unanimité, que les politiques de développement des collections ou d'acquisition des documents soient consignées dans un document écrit. Les raisons invoquées à cette fin concernent la clarification et l'encadrement des activités, les procédures de distribution des budgets ou simplement les méthodes facilitant l'atteinte des objectifs de la bibliothèque.

de la conception et de l'orientation du développement des fonds documentaires, ce type de document s'avère effectivement une des composantes névralgiques pour la prise de décision dans une conjoncture de pénurie.

Cette troisième évidence en induit une quatrième; celle de l'obligation de juger, de caractériser la valeur des collections et la valeur des documents en fonction de finalités et d'objectifs beaucoup plus précis. Cette obligation implique l'emploi de méthodes structurées autorisant l'évaluation des documents non seulement dans le but d'améliorer la qualité d'une collection existante, mais également dans un but de revision permanente afin d'en préserver le dynamisme. HANDLIN (1984) souligne à ce propos que la bibliothèque de l'Université HARVARD n'hésite pas à émonder ses collections de plus de 45,000 titres à chaque année.

Enfin, une cinquième et dernière constatation utile à notre recherche est celle relative à l'absence de théorie unitaire structurée applicable directement aux processus d'évaluation des collections ou de sélection des documents. De plus, la littérature spécialisée sur ce sujet apparaît pauvre compte tenu de l'importance de ces fonctions pour la qualité de la prestation des services documentaires. MC GRATH (1985), en particulier, plaide pour la cause de la recherche en bibliothéconomie

relativement à ces fonctions si essentielles. Il s'agit selon lui et plusieurs autres auteurs déjà cités, de tenter de dégager; non pas des lois générales prouvées scientifiquement, ce qui semble difficile pour une discipline aussi pragmatique, mais tout au moins de dégager une certaine cohérence méthodologique qui s'apparente au cheminement scientifique :

> Without scientific method, theory will not develop, and without theory, librarianship will not progress. No one pretends any more that librarianship is really a science, but there is no reason why librarianship should not be concerned with the concerns of science.[10]

Il semble donc que toute contribution à l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation (applicable aux ressources documentaires) peut s'appuyer avec profit sur les fondements théoriques pertinents identifiés dans d'autres disciplines. La conception de l'évaluation dégagée par BLOOM (1956) et MORISSETTE (1984) intervient dans ce contexte. Tel que souligné par MORISSETTE (1984, 32), il s'agit d' "expliciter, définir ou détailler" des

---

10 Sans méthode scientifique, la théorie ne se développe pas, et sans théorie la bibliothéconomie ne peut progresser. Il n'y a plus personne maintenant pour prétendre que la bibliothéconomie est réellement une science, il n'y a pas de raison cependant qui empêche la bibliothéconomie de se sentir concernée par ce qui concerne la science.

éléments permettant d'éviter "la simple opinion personnelle" et de bâtir un fondement sûr au jugement.

2.4 Hypothèse de réponse à la problématique

Selon MORISSETTE (1984:19), dans beaucoup de domaines, la mesure s'effectue en trois étapes :

> Il faut d'abord identifier et définir la qualité ou l'attribut qu'on se propose de mesurer. (...) Par la suite il devient possible de déterminer un ensemble d'opérations par lesquelles on rend l'attribut manifeste et perceptible. (...) Enfin, il faut établir un ensemble de procédures et de définitions qui permettent de traduire les observations en énoncés quantitatifs de degré ou d'importance.

En nous appuyant sur ce modèle opérationnel et sur les constatations dégagées précédemment, nous pouvons envisager une voie de solution fonctionnelle applicable à notre problématique.

Notre hypothèse de solution s'articule donc autour des trois composantes suivantes :

1) Les critères, qui sont en quelque sorte les attributs ou les qualités recherchés sur lesquels s'appuie le jugement lors de l'examen des documents;

2) Les éléments qui permettent de percevoir, de

caractériser et de mesurer l'adéquation de chacun des critères retenus par rapport aux finalités visées;

3) La quantification effective du degré de présence, ou de l'absence, des éléments mesurables d'un critère.

Par l'intégration de ces trois composantes nous visons la construction d'un instrument d'évaluation applicable, en fonction de finalités précises, à la spécialisation du développement des ressources documentaires en sciences de l'éducation.

Plus spécifiquement, notre contribution à l'élaboration de l'une des composantes d'un instrument d'évaluation est conçue comme support opérationnel aux deux fonctions suivantes :

1) la sélection des nouveaux documents;
2) la revision permanente d'une collection existante afin d'en maintenir la vitalité.

Notre contribution est cependant principalement axée sur l'identification, la validation et la pondération de critères, ce qui constitue la première étape du modèle. Les deux autres composantes sont examinées seulement à titre

indicatif afin de mieux situer le rôle de cette première étape dans un modèle complet. Elles ne sont donc pas l'objet d'une investigation approfondie.

Après avoir fait état de la complexité du domaine de l'évaluation des collections, le CHAPITRE II vient cerner les fondements conceptuels et méthodologiques de cette fonction. A cette fin sont identifiées et analysées les principales théories et méthodologies d'évaluation utilisées en bibliothéconomie. Cette revision des pratiques et des recherches a permis de situer l'optique particulière de notre étude qui vise à améliorer la fonction de sélection par l'évaluation.

Ce cadre théorique a ensuite été articulé à un concept de l'évaluation puisé dans le domaine de l'éducation. C'est le cadre conceptuel tiré de cette intégration et de cette confrontation de théories, ainsi que d'un certain nombre de constatations pratiques, qui détermine la portée et les limites de notre recherche. Ce fondement conceptuel a également autorisé la formulation d'une proposition d'hypothèse de solution à la problématique exposée au premier chapitre.

Les composantes de cette hypothèse de solution seront formalisées à partir des données identifiées et analysées

au CHAPITRE III. Ce troisième chapitre vient donc présenter la méthodologie d'identification des sources de ces données et la méthodologie de différenciation des données elles-mêmes.

CHAPITRE III

Méthodologie de collecte et d'analyse des données

3.1 Sources des données

Les données à la base de notre étude sont tirées de quatre sources. Ces sources ont autorisé l'identification des critères internes et des critères externes. Les premiers sont en relation avec la valeur intrinsèque des documents tandis que les seconds font référence aux finalités et aux objectifs du développement des collections dans un contexte et un secteur disciplinaire précis.

Ces quatre groupes de documents concernent les politiques de développement des collections sous diverses approches. Ils ont été regroupés selon leur provenance :

1) bibliothèques universitaires de l'Ontario et du Québec;

2) bibliothèques universitaires américaines;

3) associations américaines de bibliothèques;

4) littérature spécialisée (monographies et articles de périodiques).

Afin de le rendre significatif, le critère externe relatif à la pertinence disciplinaire (Appendice E, critère 7) a dû être précisé. Cet exercice a été effectué en utilisant :

1) l'annuaire 1985/86 de l'Université du Québec;

2) la liste des projets de recherche actifs à l'UQTR, en 1985/86, avec implication de l'un des professeurs du Département des sciences de l'éducation (liste établie par le Décanat des études avancées et de la recherche);

3) le plan de classement du Bulletin signalétique, section 520 (sciences de l'éducation). Publication du Centre national de la recherche scientifique de France;

4) le système de classification de la Bibliothèque du Congrès (Library of Congress, Washington, U.S.A.) et le système DEWEY (sections relatives aux sciences de l'éducation).

On retrouve à l'appendice A l'état de la question concernant la première source des données. 36 bibliothèques

universitaires du Québec et de l'Ontario ont été sollicitées. Cette démarche a permis de recueillir 12 documents utilisables et d'établir un certain nombre de constatations :

. Une majorité d'institutions se préoccupe de définir et de préciser, dans un document écrit, une politique de développement des collections. Cette constatation confirme l'importance que la littérature spécialisée accorde à la planification et au contrôle du développement des collections de recherche.

. Ce sont surtout les petites institutions qui n'ont pas élaboré de politiques écrites. Ceci ne signifie pas pour autant qu'elles n'appliquent pas certaines règles pour la sélection des documents. Selon les commentaires recueillis, cette absence de formulation provient d'une pénurie de personnel apte à réaliser un travail d'une telle envergure.

. Plusieurs institutions ont indiqué être engagées dans un processus de revision. Ce phénomène est récent et semble démontrer une volonté de réponse aux restrictions budgétaires justement par la voie d'une mise à jour des politiques.

Cette sollicitation directe auprès des institutions du Québec et de l'Ontario, afin de tenter de caractériser la situation au Canada, a été nécessaire puisque ces documents ne sont ni publiés ni diffusés. Ils sont considérés uniquement comme des documents de travail particuliers à chaque institution. Nous avons cependant limité notre quête d'information à ces deux provinces qui, au plan du fonctionnement et du développement des bibliothèques universitaires, peuvent être considérées comme représentatives de l'ensemble canadien. Notre choix d'institutions regroupe, en effet, des écoles d'enseignement supérieur spécialisées ainsi que des universités de différentes tailles à vocation générale. Les plus grandes de ces bibliothèques sont d'ailleurs regroupées dans une association nationale (CARL/ABRC) qui vise à favoriser le développement des bibliothèques de recherche au Canada et à promouvoir leurs intérêts communs.

Pour la province de Québec, nous avons tenu compte de la politique de développement de la Bibliothèque nationale puisque celle-ci participe aux travaux du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, et joue un rôle complémentaire à celui des bibliothèques universitaires québécoises. Ce document est l'un des plus complets et des mieux structurés ainsi que ceux des universités :

LAVAL, MC GILL et du QUEBEC A MONTREAL.

A la suite de cette démarche, il a semblé nécessaire de diversifier nos sources de données contrairement au projet initial qui devait se limiter à l'analyse des documents produits par les bibliothèques universitaires québécoises. Le travail d'élaboration des politiques de développement des collections dans ces institutions, ainsi qu'en Ontario, est apparu en effet moins avancé que prévu.

La deuxième source de données est constituée de politiques de développement des collections de bibliothèques universitaires américaines. Ces politiques ont été identifiées au moment des recherches bibliographiques. En effet, plusieurs de ces documents ont été publiés et diffusés contrairement aux pratiques observées au Canada. A cet égard, il faut citer le recueil édité par FUTAS (1977) et celui de BOYER et EATON (1971). Certaines bibliothèques américaines diffusent également directement leurs documents sur demande, après en avoir signalé la disponibilité dans la littérature spécialisée. C'est ainsi que nous avons pu obtenir la politique de développement de la bibliothèque générale de l'Université de CALIFORNIE (KOENIG et DOWD, 1982).

Un troisième regroupement de données a été constitué à partir des documents élaborés par les associations américaines de bibliothèques, principalement par l'ALA, l'ARL et l'ACRL. Il s'agit de guides et de documents d'orientation qui sont préparés dans le but d'aider les bibliothèques-membres de ces associations à structurer leurs documents de politiques locales. Ces guides favorisent également un certain niveau de standardisation facilitant ainsi la comparaison interinstitutionnelle et le travail en réseau (développement axé sur la complémentarité disciplinaire). Il faut donc s'attendre à retrouver dans les politiques locales certains des critères suggérés dans les documents d'orientation préparés par ces associations.

Enfin, une revue de la littérature spécialisée a permis d'identifier un certain nombre d'articles et de monographies précisant des critères qui ont semblé pertinents. Certains de ces documents présentent une dimension théorique importante et, de ce fait, doivent être considérés comme des ouvrages de base. Il faut très certainement classer dans cette catégorie le volume de BROADUS (1981). Cependant, plusieurs des articles repérés présentent un contenu plus pragmatique conçu à partir de compte-rendus d'expériences d'utilisation de diverses méthodes d'évaluation ou de sélection des documents. Les textes de

LINE (1979), CHAFETZ (1976), WOOD (1979) et YUNKER (1980) en sont de bons exemples.

Afin de faciliter les références ultérieures aux 40 documents sélectionnés, ceux-ci ont été regroupés, selon quatre catégories, à l'appendice B. Seuls les documents identifiant clairement des critères d'évaluation, de sélection ou d'émondage, que ce soit cependant sous une forme structurée ou non structurée, ont été retenus. On retrouve également à cet appendice (section 5) les stratégies de recherche utilisées pour la revue de la littérature.

3.2 Identification des critères

Les appendices D et E présentent la liste des critères identifiés lors de l'examen et de l'analyse des sources retenues (Appendice B). Ces données sont présentées par ordre alphabétique sans avoir été validées ni pondérées (étape prévue au CHAPITRE IV). Ces deux listes ont cependant été établies en tenant compte de la différenciation qui permet de distinguer les critères internes des critères externes. Elles contiennent également les informations relatives à la fréquence de citation pour chaque critère, telle que signalée, dans chacun des documents-source des quatre groupes. Cette première phase d'identification a donc été réalisée en trois étapes :

1) examen des documents et extraction de tous les éléments qui semblaient s'apparenter à un critère applicable à la sélection ou à l'émondage;

2) sélection des critères qui autorisent véritablement un jugement d'évaluation conforme à la finalité de notre étude;

3) différenciation des critères internes et externes d'après les éléments pertinents dégagés dans le cadre conceptuel (CHAPITRE II, 2.2)

Il est important de préciser que certains textes semblent considérer comme des critères des éléments qui apparaissent plutôt comme des options de développement ou de fonctionnement à cause de leur lien avec les modèles d'organisation des fonctions et services documentaires. C'est le cas notamment d'un item du type "support documentaire accepté ou exclus". Plusieurs politiques de développement retiennent ce genre d'item comme un critère de sélection alors qu'il appartient plutôt aux différentes options institutionnelles de partage des responsabilités entre différents services (Bibliothèque, audiovidéothèque, cartothèque...). Certains choix transcendent ainsi la politique de développement des collections et doivent être précisés dans une politique des services documentaires.

A cet effet, il faut mentionner que les premiers véritables documents de planification et d'orientation du développement des bibliothèques universitaires semblent avoir été surtout conçus comme des politiques de développement des collections à cause de l'importance de cette fonction. Ces documents ont été élaborés au début des années 1970. A cet égard, l'Université STANFORD (JOHNSON, 1970) a fait école et inspire encore aujourd'hui la facture des textes de plusieurs institutions américaines et canadiennes. Ces premiers efforts de planification avaient sans doute le mérite d'innover mais présentent certaines faiblesses puisqu'ils confondent parfois finalités, objectifs et moyens. Les plus récents documents publiés, notamment par les associations américaines de bibliothèques (ACRL, ALA, ARL), sont beaucoup mieux structurés sous cet aspect.

Très peu de critères ont été identifiés comme spécifiquement applicables à l'un ou l'autre des supports documentaires retenus dans les limites de notre étude (CHAPITRE II, 2.2; documents imprimés, publiés sous forme de monographies, de périodiques ou de microtextes). Un seul critère (Appendice D, item 17) s'applique exclusivement aux publications périodiques et quatre aux microtextes (Appendice D, items 18,19,20,21).

Par ailleurs, il ne semble pas exister de critères typiquement dédiés à l'émondage. Les critères d'émondage recoupent les critères de sélection. En effet, cette opération étant l'inverse de la sélection, les institutions qui s'en préoccupent indiquent une utilisation des mêmes critères selon une optique différente, c'est le cas notamment à la Bibliothèque nationale du Québec (1978: 58)

> Les critères d'élagage sont, pour ainsi dire, la contre-partie des critères de développement d'une collection. Il s'agit donc d'appliquer en sens inverse la politique d'acquisition développée précédemment.

Nous retrouvons la même constatation dans la littérature spécialisée (LEHOCKY, 1979: 7)

> The criteria which govern the decision-making process for the selection and subsequent acquisition of materials are very similar to those that govern the weeding of a collection.[11]

L'ALA (1977: 13) conseille même une intégration des deux fonctions si les ressources disponibles autorisent cette approche :

---

11 Les critères qui guident le processus de décision relatif à la sélection et subséquemment à l'acquisition des documents sont très similaires à ceux qui guident l'émondage d'une collection.

> If funds and/or staffing permit, weeding should be done constantly, integrating weeding with the purchase of new materials.[12]

Une deuxième phase d'identification a consisté à préciser le critère externe relatif à la pertinence disciplinaire (Appendice E, item 7). Dans une première étape, un plan de classement a été réalisé par la comparaison et l'intégration des sujets relatifs aux sciences de l'éducation tirés des deux systèmes de classification les plus utilisés en bibliothéconomie : le système de classification décimale de DEWEY et celui de la Bibliothèque du Congrès de Washington (système en usage à la bibliothèque de l'UQTR et dans la plupart des bibliothèques universitaires canadiennes). La nomenclature disciplinaire issue de la confrontation de ces deux systèmes de classification a également été confrontée au plan de classement du Bulletin signalétique (Section 520. Sciences de l'éducation) qui est le répertoire bibliographique le plus reconnu en langue française.

---

12 Si les budgets et les ressources humaines disponibles le permettent, l'élagage doit être effectué constamment par l'intégration de cette fonction à l'acquisition des nouveaux documents.

Dans une deuxième étape, l'annuaire 1985/86 de l'UQ et la liste des projets de recherche actifs à l'UQTR en 1985/86 ont été utilisés pour identifier les disciplines présentes dans les activités d'enseignement et de recherche à l'UQTR (Appendice C). Cet exercice a démontré que l'UQTR poursuit des activités dans la très grande majorité des sous-disciplines identifiées et que le développement des collections dans ce secteur est exigeant par sa diversité. Le mérite de cet exercice porte également sur l'identification des sujets à exclure du développement. Enfin, à la fois l'exercice d'élaboration du plan de classement, et l'exercice de l'inventaire des sous-disciplines actives à l'UQTR, ont fait ressortir une difficulté majeure. Il apparaît en effet impossible d'établir un équilibre indiscutable entre un plan de classement absolument complet et détaillé et une classification véritablement opérationnelle, pour les fins d'un processus de sélection, en évitant la trop grande spécialisation qui interdit l'évaluation des ouvrages de synthèse. Les réalistes et pragmatiques contraintes inhérentes à tout processus qui se veut réellement opérationnel ont donc guidé notre choix définitif des sujets et le niveau de détail des sous-disciplines.

3.3 Objectifs et orientations de développement du fonds documentaire de l'UQTR en éducation

Les politiques de développement, en particulier les politiques sectorielles (par discipline) tentent de cerner dès le début du texte les objectifs et les orientations de développement souhaités. Cette approche permet de donner un sens et une dimension spécifiques aux critères qui viennent ensuite préciser les choix concrets qui président à la construction d'une collection.

Pour les fins de notre étude, cette définition d'orientations vient également préciser le critère (Appendice E, item 2) qui se veut une vérification de la conformité du choix aux objectifs de développement.

En tenant compte des priorités et du cadre de développement institutionnel, six objectifs ont été retenus. Les trois premiers objectifs identifiés s'appliquent aux sciences de l'éducation sans y être associés de façon exclusive, car ils s'appliquent également aux autres disciplines actives à l'UQTR. Les trois autres sont exclusifs au domaine de l'éducation.

Tel que précisé dans la Politique des services documentaires (UQTR. SERVICE DE LA BIBLIOTHEQUE, 1986), le développement du fonds documentaire de l'université, à cau-

se de l'ampleur des besoins et de la pénurie des ressources, doit être envisagé, d'abord et avant toute autre considération, comme un support aux activités d'enseignement et de recherche. Même si l'université retient une troisième mission de service à la collectivité, le fonds documentaire local ne peut être développé, même partiellement, en fonction de finalités culturelles, récréatives ou comme composante de projets communautaires. Ce premier objectif est important car il détermine d'une façon sélective presque absolue, le niveau et le style de traitement acceptables pour la documentation qui sera acquise et conservée dans le fonds documentaire actif. De ce fait, cet objectif rejoint un critère présent dans les documents-sources analysés (Appendice E, item 5).

Une deuxième orientation précisée également dans la Politique des services documentaires (UQTR. SERVICE DE LA BIBLIOTHEQUE, 1986) vient renforcer le premier objectif car elle consacre la vocation spécialisée et exclusive du fonds documentaire de l'UQTR à la fois au plan des grandes divisions disciplinaires et au plan des sous-disciplines. Dans le cas des sciences de l'éducation, ces sous-disciplines sont énumérées à l'Appendice C et doivent être considérées comme associées au critère externe de la pertinence disciplinaire (Appendice E, item 7).

La Politique-cadre de développement du secteur "enseignement et recherche" 1985-1988 (UQTR. VICE-RECTORAT A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE, 1985: 74,77) permet de reconnaître un troisième objectif :

> (...) l'université devrait s'assurer que les programmes d'études de 1er cycle ont leur écho aux études avancées.
> .....
> L'agencement adéquat des secteurs disciplinaires que l'on prône aux études de 1er cycle et aux études avancées doit se refléter en recherche.

Cet objectif est particulièrement significatif pour les sciences de l'éducation à cause de l'éventail des programmes et de la présence des trois cycles d'études. Le corpus documentaire doit donc être développé en fonction de cet aspect et en fonction des interrelations qui peuvent être établies entre les besoins des études avancées et ceux de la recherche.

Ce troisième objectif en détermine en quelque sorte un quatrième, soit le niveau de développement souhaitable, compte tenu du contexte et des besoins propres aux clientèles du secteur de l'éducation. L'ALA (1977) est la seule organisation à avoir élaboré, à cette fin, une catégorisation à cinq niveaux, qui est d'ailleurs largement utilisée par les bibliothèques universitaires américaines et canadiennes. Ces cinq niveaux de développement sont

les suivants :

1) collection minimale : constitue un premier seuil puisqu'une collection de ce niveau contient uniquement les ouvrages de référence de base (encyclopédies et dictionnaires généraux).

2) collection de base : encore insuffisante même comme support aux études de premier cycle, ce type de collection contient toutefois les principaux ouvrages d'introduction et de définition d'un certain nombre de sujets.

3) collection de support au premier niveau d'étude : convient aux besoins du premier cycle et peut accomoder partiellement les clientèles du deuxième cycle.

4) collection de recherche : niveau de développement qui sans être exhaustif autorise la recherche.

5) collection extensive : niveau qui vise l'exhaustivité dans un certain nombre de disciplines hautement spécialisées. Il s'agit de collections spéciales de portée nationale ou même internationale.

Il apparaît utopique de viser le plus haut niveau (cinquième) de développement pour une collection qui doit

répondre à des besoins aussi diversifiés que ceux identifiés en sciences de l'éducation. En effet, ce stade de développement signifie l'acquisition et la conservation de tous les documents de niveau universitaire dans tous les formats. Il vise l'exhaustivité, l'intégralité et l'autosuffisance. Le quatrième stade de développement apparaît cependant comme un objectif réaliste et justifié. Il s'agit d'un développement qui vise à construire une collection de recherche. Ce type de collection comprend les principaux ouvrages nécessaires à l'élaboration des mémoires et des thèses ainsi qu'aux autres travaux de recherche. Elle comprend aussi de nombreux documents faisant état du degré d'avancement de la discipline : rapports de recherche, actes de congrès, exposés critiques de données... Enfin, une collection de recherche regroupe habituellement tous les ouvrages de référence importants, une vaste gamme de monographies et de périodiques spécialisés ainsi que les principaux outils bibliographiques disponibles. L'orientation des programmes d'études et de recherche détermine si les anciens documents doivent être conservés pour leur valeur historique.

Une deuxième grande orientation proposée par la Politique-cadre de développement du secteur "enseignement et recherche" 1985-1988 (UQTR. VICE-RECTORAT A L'ENSEIGNEMENT

ET A LA RECHERCHE, 1985: 76) constitue notre cinquième objectif. Cet objectif concerne le support à l'amélioration de la pédagogie universitaire. Cette orientation de la politique-cadre suggère en effet "d'intensifier la réflexion sur la pratique de l'enseignement". Concrètement cette orientation exige un support documentaire particulier pour appuyer le développement de la pédagogie universitaire, par le repérage et la mise en disponibilité du résultat des recherches et expérimentations effectuées dans d'autres institutions sur ce domaine.

Enfin, un sixième et dernier objectif applicable à la collection en éducation est inspiré des réflexions relatives au développement de cette discipline dans le réseau des institutions de l'UQ. Dans un document de planification, l'UQ (1983) propose un cadre de développement pour un certain nombre de secteurs disciplinaires jugés prioritaires. Parmi ces secteurs, nous retrouvons celui des sciences de l'éducation pour lequel on prévoit une évolution et une modification rapides. Evolution qui sera affectée notamment par le nouveau contexte du virage technologique et la nécessité d'une formation plus fondamentaliste. Le document (UQ, 1983: 30) signale notamment qu'il est nécessaire d'élaborer "un nouveau modèle de formation axée sur les valeurs humanistes en liaison avec l'émergence des nouvelles technologies".

Pour le développement des collections, cet objectif signifie un constant et vigilant suivi de l'évolution des courants de pensée qui modèlent la discipline et, conséquemment, la sélection des documents susceptibles d'alimenter le discours critique face au développement technologique. Cet objectif recoupe le critère relatif à l'actualité de l'information (Appendice D, item 1) et réaffirme son importance.

Pour préciser le critère de conformité aux objectifs de développement de la collection en éducation (Appendice E, item 2), nous retenons donc les six caractéristiques suivantes :

1) réponse exclusive aux besoins immédiats des activités d'enseignement et de recherche;

2) discrimination et spécialisation du développement au plan disciplinaire;

3) adéquation polyvalente aux besoins des trois cycles d'études et à ceux de la recherche;

4) développement qui vise la construction d'une collection de recherche (collection de quatrième niveau);

5) support à l'amélioration de la pédagogie univer-

sitaire;

6) suivi de l'évolution des courants de pensée modernes en pédagogie et en éducation.

Dans ce troisième chapitre, nous avons présenté les sources des données constituées des quatre groupes de documents ainsi que la méthodologie utilisée pour repérer et sélectionner ces documents. C'est également dans ce chapitre que nous avons procédé à la différenciation des éléments ou des caractéristiques susceptibles d'être retenus comme des critères utiles à notre recherche. Enfin, nous avons explicité la dimension et le sens de deux critères importants. Il s'agit du critère de la pertinence disciplinaire qui a été spécifié dans l'élaboration d'un plan de classement, ainsi que du critère relatif aux orientations de développement qui a pris forme dans la description de six objectifs.

Dans le prolongement du troisième chapitre, le CHAPITRE IV présente le cheminement conduisant à la dernière étape du travail. Ce chapitre traduit, en effet, dans un outil concret la somme des réflexions et des analyses effectuées aux chapitres précédents.

CHAPITRE IV

Contribution à l'identification des composantes d'une grille opérationnelle d'appréciation des documents

4.1 Validation et définition des critères

Le processus de validation a consisté à procéder à l'examen de chacun des critères, sous l'angle de la fidélité et sous celui de la pertinence, tel que préémé au CHAPITRE II. La validation sous l'angle de la pertinence nous est apparue comme ayant été réalisée automatiquement dès la phase de sélection des données-sources. Effectivement, les critères identifiés l'ont été justement pour leur pertinence puisqu'ils ont été sélectionnés à partir des documents-sources, eux-mêmes retenus pour leur pertinence à nos objectifs. Rappelons que, essentiellement, nos objectifs s'articulent autour de l'identification d'un agencement de composantes, et d'un processus, susceptibles de produire le meilleur résultat possible (adéquation besoins / ressources), pour un investissement minimum, en ce qui a trait au choix des documents dans un contexte universitaire. Nos quatre groupes de documents-sources étant déjà orientés en fonction de l'amélioration du processus de développement des collections,

il en découle nécessairement que les critères de sélection proposés dans ces documents ont été conçus dans l'optique de cette finalité.

La validation sous l'angle de la fidélité ou de la constance a été effectuée d'après la fréquence de citation dans les quatre groupes de documents-sources. Ainsi, sous cet angle, ce sont les écrits eux-mêmes qui agissent comme juges de la validation d'un critère. Cette méthode est quelque peu inhabituelle puisque ce type de validation est généralement réalisé par convergence d'expertises. Nous pouvons cependant convenir que les critères cités dans l'un ou l'autre des documents, pour chacun des quatre groupes, sont apparus utiles et applicables à plusieurs institutions différentes opérant dans un contexte semblable. Ces critères fournissent alors une base de vérification stable et répétitive des caractéristiques ou qualités des documents à considérer en vue d'une éventuelle sélection. Compte tenu de la provenance diversifiée des données; provenance du domaine de la pratique professionnelle pour les groupes un et deux et du domaine de la recherche/expérimentation pour les groupes trois et quatre, il semble réaliste de penser qu'une certaine uniformité dans la reconnaissance d'un critère par ces quatre types de sources présente une garantie de fiabilité dans la constance des résultats. En fait, il s'agit d'une validation par consensus institutionnel ou convergence d'opinion des auteurs.

De ce fait, à l'inverse, une absence de citation dans un des quatre groupes de documents-sources entraîne l'élimination. A cause de cette absence de convergence d'opinion, même si tous les critères apparaissent valides sous l'angle de la pertinence, un certain nombre d'entre eux ont dû être rejetés ; c'est le cas des critères internes (Appendice D) 3,4,15,19,20 ainsi que des critères externes (Appendice E) 6 et 8.

De plus, il a semblé approprié de vérifier les possibilités de chevauchement afin d'alléger éventuellement l'outil qui viendra regrouper et opérationnaliser l'ensemble des éléments d'évaluation. L'examen des critères selon cette vision présente également le mérite d'en affiner les définitions par un ajustement encore plus serré au contexte et à la finalité particulière de notre étude. C'est ainsi qu'un examen comparatif des critères internes (Appendice D) permet de déceler au moins un recoupement. Les critères 13 et 21 font effectivement référence à la même réalité, soit la qualité du support de l'information pour les fins de consultation et de conservation. C'est pourquoi ce chevauchement permet l'élimination du critère 21 qui n'apparaît pas réellement spécifique aux publications en microtextes même s'il est présenté comme tel dans plusieurs documents-sources.

Dans le même ordre d'idée, il y a convergence entre les

critères externes 3 et 5 (Appendice E). La contribution au développement du fonds documentaire dans une perspective de complémentarité vient, d'une part compléter ou renforcer l'envergure et le niveau de traitement, et vient, d'autre part préciser encore plus la dimension de spécialisation ou d'exclusivité du développement. Dimension d'ailleurs déjà mentionnée au CHAPITRE III à la section concernant les objectifs de développement. Ces dimensions particulières soulignées par le troisième critère externe ont donc été intégrées à la définition du cinquième critère relatif à l'envergure et au traitement du sujet.

Le critère visant une vérification de la compatibilité technique des appareils pour la lecture des microtextes a également été éliminé puisque ce critère présente un prérequis qui se situe à un niveau décisionnel plutôt en relation avec les coûts. Les restrictions à la consultation des documents peuvent être justifiées uniquement sous l'angle de la disponibilité des ressources financières. La technologie actuelle propose, en effet, une vaste gamme d'appareils qui autorisent la lecture de tous les types de microtextes disponibles. Ces documents sont d'ailleurs de plus en plus standardisés tant au point de vue du format qu'au point de vue du taux de réduction. Ce type de publications se situe au même niveau

d'accès que les publications imprimées même si un appareil de lecture est nécessaire à leur consultation. Cette caractéristique particulière doit donc être considérée sous l'angle des coûts (Appendice D, item 2) au même titre que les autres documents. La discrimination s'établit alors en fonction du coût de chaque document à acquérir (avec appareil de lecture s'il y a lieu) par rapport au budget disponible.

Enfin, il est nécessaire de délimiter la dimension spécifique du critère relatif aux objectifs et aux orientations de développement (Appendice E, item 2). Au CHAPITRE III (section 3.3), trois des six objectifs ont été étroitement associés à deux des critères externes et à un des critères internes. Les caractéristiques convergentes des objectifs et des critères n'autorisent pas cependant l'élimination de l'un ou l'autre des critères concernés, mais créent un éclairage particulier dont il faut tenir compte dans les définitions. Après validation, comparaison, collationnement et élimination des chevauchements ou recoupements, seuls les critères suivants ont été retenus :

a) pour les critères internes (Appendice D) :
   1,2,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,16,17.

b) pour les critères externes (Appendice E) :
   1,2,4,5,7.

Les définitions des critères retenus sont présentées à l'appendice F. Elles sont inspirées du contexte particulier aux sciences de l'éducation à l'UQTR et des caractéristiques tirées de l'analyse des documents-sources. Cette partie du travail constitue les deux premières étapes du processus de mesure que MORISSETTE (1984:19,22) nomme "la définition conceptuelle de l'objet de mesure" et "la détermination des manifestations mesurables de l'attribut" ou la "définition opérationnelle". Ces deux opérations sont liées (MORISSETTE, 1984: 23).

> La définition d'un attribut et les opérations qui en permettent la mesure interagissent. D'une part, la définition qu'on élabore détermine ce que l'on acceptera comme opérations de mesure adéquates. D'autre part, les opérations que l'on peut effectivement réaliser pour expliciter et mettre en relief l'attribut constituent, sous un aspect pratique, la définition de cet attribut.

4.2 Pondération et définition des normes des critères

La pondération de la valeur relative des critères a été effectuée en utilisant la méthode de l'histogramme, méthode relativement simple qui permet de comparer chaque critère une seule fois avec tous les autres. Cette méthode présente également l'avantage de donner des résultats faciles à interpréter.

Tous les critères ont été pondérés en les considérant comme un seul ensemble sans égard à leur catégorisation

initiale (interne/externe). Il est, en effet, difficile, voire impossible, d'effectuer une discrimination sur la valeur, à ce niveau, puisque ces deux groupes de critères ont des fondements et répondent à des finalités différentes qui n'ont pas nécessairement de relation. Ainsi, par exemple, même si la conformité aux objectifs ou l'envergure et le niveau de traitement apparaissent comme des caractéristiques hautement prioritaires, ou même indispensables, les limites chronologiques ou linguistiques apparaissent également, selon le contexte, comme des qualités essentielles pour la sélection d'un document.

Chaque critère a donc été comparé à tous les autres et s'est vu attribuer une valeur selon sa fréquence de citation (telle que déterminée aux appendices D et E). Cette comparaison des fréquences de citation autorise un classement selon un ordre séquentiel déterminé par le nombre de choix prioritaires attribuables à chacun des critères. Ainsi le critère relatif à la pertinence disciplinaire se retrouve en première place puisqu'il a fait l'objet d'un choix préférentiel (selon la fréquence de citation) par rapport à chacun des autres critères.

Ce travail de pondération a été réalisé en trois étapes. Dans un premier temps, tous les critères validés ont été classés par ordre alphabétique avec attribution d'un numéro séquentiel (pour référence ultérieure) et indication

de la fréquence de citation.(Appendice G). La deuxième étape a consisté à effectuer le processus de pondération par la méthode de l'histogramme (Appendice H). Une valeur minimale a été conservée au critère relatif à la notoriété de l'éditeur même si la stricte application de la méthode de l'histogramme entraînait une pondération égale à zéro. Une pondération nulle signifie, en effet, l'élimination d'un critère qui a pourtant été validé et qui présente un intérêt certain. Cette correction nous a donc semblé s'imposer d'elle-même compte tenu du contexte de notre étude. Les données relatives à la pondération des critères ont été regroupées à l'appendice I.

Enfin, la réflexion portant sur l'élaboration du processus et de la grille d'évaluation qui viennent concrétiser ces travaux de pondération, nous a également amené à établir une catégorisation des critères en deux groupes. Cette différenciation est inspirée de la pratique professionnelle et s'appuie sur une idée de KEPNER et TREGOE (1972). La distinction a été établie entre les critères qui permettent de reconnaître, aux fins de sélection des documents, les qualités ou les caractéristiques jugées :

- <u>indispensables</u> ; soient les caractéristiques qui constituent l'ensemble des conditions dont la présence est absolument requise pour la sélection

ou la conservation d'un document;

- souhaitables ; c'est-à-dire les qualités qui, sans être indispensables pour la sélection ou la conservation, représentent une plus-value. Ce sont ces caractéristiques qui autorisent une discrimination plus fine lorsque nécessaire, en particulier si un surchoix est imposé par des contraintes budgétaires.

A titre d'exemple, mentionnons qu'un document tout à fait pertinent au plan disciplinaire peut être rejeté parce que conçu comme un ouvrage de vulgarisation plutôt adapté aux besoins de l'enseignement secondaire ou collégial. Ou encore, un document répondant parfaitement à toutes les caractéristiques recherchées devra être ignoré s'il contient des opinions subjectives ou des affirmations gratuites biaisées. L'appendice I porte les indications nécessaires à l'identification des caractéristiques jugées indispensables.

Enfin, il est important de noter que le critère concernant la disponibilité d'un accès bibliographique au contenu est applicable uniquement aux publications périodiques. De ce fait, cette caractéristique très particulière ne peut être pondérée. Elle sera cependant considérée comme une condition prérequise pour l'évaluation de ce

type de document et intégrée, à ce titre et sous une forme spéciale, à la grille d'évaluation.

Les normes des critères ont été établies en respectant le cadre théorique présenté au CHAPITRE II. La norme vient déterminer le seuil d'une appréciation positive pour chacun des critères. La norme représente également les exigences minimales au niveau des caractéristiques recherchées. Dans les cas où il a semblé utile d'indiquer une proportion ou un pourcentage minimum, la règle habituelle du 60% a été retenue. Dans tous les cas, ce sont les considérations d'ordre pratique qui ont guidé le choix des conditions normatives afin de faciliter l'opérationnalisation de l'ensemble des composantes du processus d'évaluation regroupées dans la grille présentée à la section 4.3.

4.3 Grille d'appréciation et procédures d'évaluation

La grille d'appréciation présentée au TABLEAU 7 a été conçue en s'inspirant des cinq étapes proposées à cet effet par MORISSETTE (1984). Il s'agit en l'occurence d'une grille d'appréciation d'un produit puisque l'objectif visé est l'évaluation de documents. Les caractéristiques dont il faut vérifier la présence sont celles exposées dans les définitions des critères telles

TABLEAU 7

Grille d'appréciation d'un document

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES
SERVICE DE LA BIBLIOTHEQUE

Evaluation des ressources documentaires en sciences de l'éducation

Objectif spécifique

Evaluation d'un document dans une optique de sélection ou de revision de statut (conservation ou émondage)

Conditions

- Prendre connaissance des définitions, des normes des critères et du plan de classement (Education)
- Consulter le document à évaluer ou les informations bibliographiques signalétiques et analytiques (recensions) relatives au document

Identification du document (auteur, titre, autres éléments bibliographiques)

_____

_____

Date _____

Evaluateur _____

Echelle d'appréciation

0 : caractéristiques non conformes aux qualités recherchées (document rejeté si applicable à un critère dont les caractéristiques sont jugées indispensables)

1 : seuil minimal d'appréciation positive. Stricte conformité à la norme

2 : présence de quelques caractéristiques supérieures à la norme

3 : présence de la plupart des caractéristiques précisées dans la définition du critère

4 : présence évidente et abondante de toutes les qualités recherchées. Celles-ci étant, de plus, en parfaite conformité aux différents aspects de la définition du critère

Directives

- Une cote nulle attribuée à l'un des critères indispensables signifie un rejet du document et l'interruption immédiate du processus d'évaluation
- Le résultat du pointage, pour chaque critère, est obtenu par la multiplication de la cote d'appréciation et du facteur de pondération. Le total du pointage est constitué de la somme des résultats. La priorité de retention est accordée aux documents ayant obtenu le plus haut pointage tout en respectant les exigences minimales relatives aux critères indispensables
- Lorsque nécessaire se reporter aux définitions détaillées des caractéristiques et des normes des critères ci-annexées (appendices F et I)

I. CRITERE INDISPENSABLE APPLICABLE EXCLUSIVEMENT AUX PUBLICATIONS PERIODIQUES				
CRITERE	NORME	COTE D'APPRECIATION	FACTEUR DE PONDERATION	RESULTAT
Disponibilité d'un accès bibliographique au contenu	Répertorié dans au moins un index reconnu	0 1 2 3 4	N/A	

II. CRITERES INDISPENSABLES (APPLICABLES A TOUS LES DOCUMENTS)				
CRITERE	NORME	COTE D'APPRECIATION	FACTEUR DE PONDERATION	RESULTAT
1. Pertinence disciplinaire	Pertinence minimale d'environ 60%	0 1 2 3 4	17	
2. Limites linguistiques et/ou géographiques	Tous pays d'origine acceptés. Anglais et français (langue) seulement	0 1 2 3 4	16	
3. Actualité et nouveauté de l'information	Nouvelles données pour environ 60% du contenu, ou données connues reformulées de façon originale	0 1 2 3 4	12	

4.Envergure et niveau de traitement du sujet	Publication savante ou ouvrage scientifique. Adapté au contexte universitaire	0 1 2 3 4	10	
5.Limites chronologiques	Date de la dernière édition n'excédant pas une période de 20 ans	0 1 2 3 4	8	
6.Impartialité dans le traitement du sujet	Présentation objective. Neutralité scientifique	0 1 2 3 4	4	
III CRITERES SOUHAITABLES (APPLICABLES A TOUS LES DOCUMENTS)				
1.Conformité aux objectifs et aux orientations de développement	a)conforme aux besoins de l'enseignement et de la recherche b)contribution au développement d'une collection de recherche	0 1 2 3 4	15	
2.Coût/Budget disponible	0,3% monographies 0,6% périodiques	0 1 2 3 4	14	

3.Taux potentiel d'utilisation	Estimation d'utilisation pour 60% de la clientèle potentielle	0 1 2 3 4	13	
4.Notoriété de l'auteur	Une mention dans un répertoire biographique ou une recension positive	0 1 2 3 4	11	
5.Possibilité d'accès au document	Accessibilité au Québec = 0	0 1 2 3 4	9	
6.Notoriété et impact du document	Une recension positive ou une mention dans un ouvrage reconnu	0 1 2 3 4	7	
7.Qualité de l'aspect physique et/ou technique	Bonne qualité du support physique. Index. Elements bibliographiques normalisés. Caractères typographiques lisibles	0 1 2 3 4	6	
8.Contribution au développement du fonds documentaire dans une perspective prospective	En continuité et respect des exigences relatives à la pertinence disciplinaire	0 1 2 3 4	5	

9.Durée de vie documentaire	Durée minimale de cinq ans	0 1 2 3 4	3	
10.Qualité de l'information	Contenu conforme aux principes de la méthode scientifique	0 1 2 3 4	2	
11.Adéquation au contexte de la discipline	60% du contenu adaptable au contexte universitaire (éducation)	0 1 2 3 4	1	
12.Notoriété de l'éditeur et/ou de la maison d'édition	60% de la production orientée en fonction du contexte universitaire	0 1 2 3 4	1	
RESULTAT TOTAL				
REMARQUES :				

que présentées à l'appendice F.

MORISSETTE (1984: 285-295) expose ainsi ces cinq étapes:

1. Préciser le type de résultat à mesurer qui peut être issu de trois groupes:
   a) les procédures
   b) les produits
   c) les attitudes
2. Dresser la liste des résultats à mesurer
3. Définir l'échelle qui correspond à chaque aspect mesuré
4. Placer chaque échelle à un endroit approprié
5. Rédiger les instructions.

Nous avons tenté de respecter le plus possible ce processus d'élaboration. Dans une première étape, il nous semble possible d'affirmer que le type de résultat que nous désirons mesurer s'apparente d'assez près aux caractéristiques d'un produit, puisqu'il s'agit d'estimer la valeur relative d'un document, d'après l'adéquation de ses qualités à des finalités et à des caractéristiques précises.

A la deuxième étape, nous avons retenu comme liste de résultat à mesurer les caractéristiques des critères telles que définies à l'appendice F, et dont on retrouve la pondération à l'appendice I.

A l'étape trois, nous avons opté pour une échelle numérique composée de cinq points de repères. Cette cotation et la disposition des critères sur la grille permettent, d'une part, d'établir une discrimination entre les documents dont la sélection peut être envisagée (documents qui remplissent les conditions minimales des caractéristiques jugées essentielles) et ceux qui doivent être rejetés et, d'autre part, d'effectuer un surchoix s'il est nécessaire de respecter certaines contraintes (limites budgétaires).Afin de faciliter le premier niveau de discrimination, les critères essentiels ont été regroupés au début de la grille. Le deuxième niveau de discrimination est obtenu par la conjugaison de la cote d'appréciation et du facteur de pondération. Il n'est pas apparu utile de fixer une norme (pointage total minimum) pour déterminer un seuil de sélection puisque la disponibilité forcément limitée des ressources financières établit les frontières du potentiel de documents à sélectionner. Ce sont donc les documents ayant obtenu le pointage le plus élevé, après avoir satisfait aux critères indispensables, qui seront retenus en priorité.

La quatrième étape a permis de déterminer la disposition des éléments de cotation de façon à simplifier le travail de compilation. Il est apparu, en effet, plus simple de placer l'échelle d'appréciation en conjonction

avec le facteur de pondération de façon à rendre évident les composantes et le résultat numérique de l'évaluation.

Pour compléter la cinquième et dernière étape, un certain nombre de directives ont été formulées. Il est en effet nécessaire d'utiliser les informations détaillées fournies aux appendices F (définition des critères) et I (normes des critères). A cette étape, il est important également de rappeller le rôle prépondérant des critères dont les caractéristiques ont été jugées essentielles.

L'utilisation de la grille n'astreint pas l'évaluateur à se conformer à d'autres contraintes particulières si ce n'est de bien respecter le sens des définitions et des normes des critères. La difficulté réside, en effet, beaucoup plus au niveau de l'identification et du collationnement des qualités des documents par rapport aux caractéristiques et aux normes des critères. C'est pourquoi les conditions préalables énoncées au début de la grille apparaissent explicites. Enfin, il est particulièrement important d'être attentif à l'examen de l'adéquation des caractéristiques des documents analysés par rapport aux critères dont les caractéristiques ont été jugées indispensables.

Ce quatrième chapitre complète une démarche ayant permis l'élaboration d'un outil d'évaluation qui, nous semble-t-il, peut être opérationnalisé avec profit dans l'environnement organisationnel d'une bibliothèque universitaire. Tout en étant utilisable telle quelle, la grille proposée constitue un des agencements possibles et doit être considérée comme un essai perfectible, notamment par une utilisation pratique envisagée dans une optique itérative.

CONCLUSION

La problématique dégagée dans le cadre de cette étude a permis de situer l'évaluation des collections comme une approche relativement récente dans la gestion des bibliothèques universitaires nord-américaines. En effet, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, à cause d'une conjoncture favorable au plan de la disponibilité des ressources et au plan de la production documentaire, la tendance a été au développement de fonds documentaires encyclopédiques. Cette situation de relative abondance semble avoir contribué à maintenir une conception assez diffuse du rôle de la bibliothèque universitaire qui a assumé des responsabilités très diversifiées pour la conservation des connaissances et le développement culturel. La conjoncture a cependant rapidement évolué vers le milieu du siècle avec l'apparition de plusieurs nouveaux champs de recherche hautement spécialisés et la prolifération des éditeurs commerciaux.

Les contraintes budgétaires du début des années 1970, l'explosion de la masse documentaire et le foisonnement de nouvelles disciplines ont définitivement consacré la névralgique utilité de l'évaluation et de la planification du développement des collections. Cette nouvelle

approche s'est inscrite dans un mouvement de revision du rôle des bibliothèques universitaires. Dans une conjoncture qui vise à préserver l'essentiel, un arrimage plus serré du rôle de la bibliothèque universitaire aux finalités de l'institution dont elle supporte les activités est vite apparu comme une approche plus réaliste.

Par rapport à l'ensemble nord-américain, ou même canadien, les bibliothèques universitaires québécoises apparaissent démunies. Les données statistiques disponibles démontrent, en effet, que les bibliothèques universitaires québécoises doivent couvrir des besoins dont le volume, la diversité et la complexité sont similaires aux autres régions du Canada, et de plusieurs régions des Etats-Unis, en disposant de ressources financières et documentaires nettement inférieures. De plus, nos bibliothèques doivent assumer les obligations supplémentaires inhérentes au bilinguisme, ce qui constitue une contrainte de taille au plan du développement des collections.

A l'Université du Québec, la situation apparaît encore plus dramatique à cause de la création relativement récente de cette institution. Dans plusieurs champs disciplinaires les collections des constituantes de l'UQ sont relativement pauvres si on considère, par exemple, un

indicateur comme le nombre de volumes disponibles par étudiant. L'absence de tradition de cette institution et sa conception organisationnelle orientée vers le travail en réseau ont cependant favorisé l'adoption de solutions novatrices. Ces solutions s'appuient sur la technologie afin de faciliter le travail en réseau, ce qui autorise la mise en commun et le partage des ressources. Cette coopération a tout naturellement conduit à l'évidence d'une nécessaire rationalisation et répartition des responsabilités, au plan disciplinaire, compte tenu de l'ampleur des besoins et de la faiblesse chronique du financement du développement des collections.

L'exigence de spécialiser et de cerner beaucoup plus étroitement le développement des collections, pour chaque champ disciplinaire actif, prend donc place dans un contexte contraignant. Cet objectif de spécialisation ne peut cependant être concrétisé sans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un certain nombre de moyens, notamment la technologie et les méthodologies d'évaluation. Pourtant la revue de la littérature spécialisée concernant l'évaluation des ressources documentaires est relativement pauvre. On constate en particulier une réelle pénurie de textes français. C'est pourquoi notre étude tente d'apporter une contribution méthodologique, dans

cette optique, en considérant :

- l'importance du rôle d'une riche documentation comme support à l'enseignement et à la recherche universitaires et, en particulier, pour les sciences de l'éducation;

- la conjoncture difficile qui freine le développement des collections et contribue à amplifier l'écart entre les ressources disponibles et les besoins;

- la nécessité opérationnelle d'appuyer la stratégie de spécialisation du développement par un cadre méthodologique structuré.

Le cadre conceptuel relatif à l'évaluation des collections se présente sous de multiples facettes exprimées par divers thèmes (sélection, acquisition, politiques de développement...) ce qui contribue à la complexité de ce domaine. Ces divers axes de réflexion se rejoignent cependant dans la définition des objectifs pratiques qu'ils supportent. Il s'agit d'atteindre la meilleure adéquation possible entre les besoins manifestés par les usagers et les ressources documentaires à leur disposition. Les méthodologies d'évaluation viennent mesurer la capacité d'un fonds documentaire à

répondre aux demandes. Elles permettent également de mieux identifier les besoins actuels et anticipés d'une part et, d'autre part, les ressources susceptibles de satisfaire ces besoins. Cette convergence idéologique constitue sans doute l'un des fils conducteurs concernant les diverses méthodologies d'évaluation des collections et des documents. Les divergences se situent plutôt au niveau des moyens.

Un autre élément intégrateur découle du lien que plusieurs auteurs, notamment BONN (1974), ont établi entre la qualité d'une collection et la rigueur des règles ayant présidé à sa construction. Cet aspect est également souligné par FUTAS et INTNER (1985) qui précisent de plus la nécessité d'une constante et vigilante revision des règles, procédures et politiques de développement ou d'acquisition. Le maintien du dynamisme d'un fonds documentaire actif exige aussi l'intégration de procédures de revision aux mécanismes habituels de gestion. D'ailleurs ces auteurs insistent tout autant sur l'importance des règles de gestion que sur celles relatives au développement.

Comme on peut le constater, cette nouvelle orientation de la recherche accorde une plus large place aux méthodes qualitatives sans pour autant renier les méthodes

quantitatives qui peuvent couvrir des aspects complémentaires (indicateurs pour les comparaisons interinstitutionnelles). Au plan théorique notre démarche se situe donc dans un courant de pensée apparenté à cette vision bibliothéconomique de l'évaluation. Notre contribution méthodologique vise à faciliter la formulation d'un jugement tout autant sur la valeur intrinsèque des documents que sur leur valeur par rapport à des finalités précises. En l'occurence, il s'agit ici de ce que nous avons identifié comme étant des critères internes et des critères externes.

Ces distinctions conceptuelles ont été empruntées à la définition de l'évaluation de BLOOM (1956) explicitée par MORISSETTE (1984). Ce dernier a également inspiré la démarche nous ayant permis d'identifier, de définir et de valider nos critères d'évaluation. Enfin, c'est également à partir de la définition de la mesure proposée par MORISSETTE (1984) que nous avons pu élaborer une grille opérationnelle d'appréciation des documents. Afin de réaliser notre étude, nous avons donc fait appel à un fondement conceptuel puisé à la fois en bibliothéconomie et en éducation. Cette démarche nous a ainsi conduit à dégager :

- une dimension théorique qui est celle que nous

avons exposé au CHAPITRE II;

- une dimension disciplinaire qui a précisé le champ d'application (plan de classement en éducation, Appendice C);

- une composante méthodologique qui nous a permis de situer notre travail par rapport à une perspective opérationnelle (pratique professionnelle);

- une composante technique qui est essentiellement formalisée dans une grille d'appréciation (TABLEAU 7).

Les données analysées aux fins de notre étude ont été tirées des 40 documents-sources (Appendice A) retenus pour leur pertinence. A partir de ces documents, il a été possible d'identifier 29 critères (Appendices D et E) qui ont constitué la matière de base ayant permis un agencement sous forme de grille après validation et pondération.

Il semble donc possible de conclure que l'utilité de notre démarche et de son résultat (contribution méthodologique) réside justement dans :

- la démonstration de la faisabilité d'un outil

d'évaluation permettant d'établir un fondement à l'exercice de sélection des documents. Cet outil constitue ainsi un élément de réponse à la problématique contraignante à laquelle sont confrontées les bibliothèques universitaires, notamment celle de l'UQTR pour la fonction du développement des collections;

- l'identification des composantes et d'un modèle d'agencement de ces composantes sous forme de grille d'appréciation applicable à un champ disciplinaire spécifique; les sciences de l'éducation.

La proposition d'hypothèse de solution à la problématique avancée au CHAPITRE II a été conçue telle que prévue. Notre contribution méthodologique est, en effet, applicable uniquement aux deux fonctions suivantes :

- la sélection des documents dans une optique de construction d'un corpus documentaire répondant à des finalités précises;

- la revision de statut des documents (émondage, conservation dans le fonds actif ou entreposage) dans une optique de mise à jour continuelle.

Cette méthodologie n'est pas conçue cependant dans une optique de caractérisation de la valeur globale d'une collection par rapport à une typologie, une norme idéale ou même par comparaison à d'autres collections de même nature. Elle ne peut non plus servir à l'identification des forces et des faiblesses d'un fonds documentaire général ou spécialisé. Ces démarches sont toutefois compatibles et complémentaires. Les limites de notre approche, quant à la perception globale relative à la valeur d'une collection, auraient, nous semble-t-il, tendance à s'estomper ou du moins à perdre toute signification si une application vigilante et soutenue de règles précises venait encadrer le processus de sélection pendant plusieurs années. Ces règles consignées dans un outil et un processus constituent précisément une garantie de qualité tel que précisé par BONN (1974). Il est évident, par ailleurs, qu'il faut établir une relation entre le choix d'une méthodologie d'évaluation et la conception de la bibliothèque.

Notre méthodologie nous apparaît donc applicable à la sélection ou à l'émondage dans le contexte d'un arrimage étroit et exclusif de la bibliothèque aux finalités essentielles de son institution d'appartenance.

Les difficultés rencontrées au cours de la phase de collecte des données, notamment le constat de la relative pénurie de textes de politiques de développement complets et structurés, ont induit un certain questionnement. Ce questionnement pourrait être considéré comme pistes de recherche. Ainsi, il serait intéressant d'établir une comparaison chiffrée du taux d'utilisation d'une collection dont la construction a été déterminée par une politique et des règles précises par rapport à celui d'une collection équivalente, utilisée dans un contexte semblable, mais dont le développement a été effectué de façon aléatoire (demandes, intuition des agents de sélection, disponibilités financières...). Ce genre d'étude pourrait également comporter un volet analyse coût/efficacité ou calcul du seuil de rentabilité (taux d'utilisation par rapport à l'investissement et dimension optimale d'une collection).

La phase subséquente de compilation et d'analyse des données a également suscité un intérêt pour une éventuelle mise à jour des résultats de notre recherche. Plusieurs institutions ont, en effet, signalé qu'elles s'étaient récemment engagé dans un processus d'élaboration d'une nouvelle politique ou dans une revision de leur politique existante. Compte tenu des nouvelles orientations de la recherche relative à ce domaine, qui

considère maintenant comme névralgique la fonction du développement et de la gestion des collections, nous pouvons espérer que les prochains textes de politiques seront plus complets et mieux adaptés à la réalité actuelle. Un examen périodique, sur une base quinquennale, des politiques de développement des grandes universités canadiennes et américaines permettrait sans doute l'identification de nouveaux critères, la mise à jour des définitions et certains réajustements inspirés par les résultats de l'application de nouveaux principes. D'ailleurs, l'interprétation des différents éléments des politiques étudiées, de même que notre propre proposition d'agencement de ces éléments dans un modèle de grille, jouent en eux-mêmes un rôle catalyseur. Il est, en effet, raisonnable de penser que nos constatations concernant le concept d'évaluation applicable à la fonction de sélection, ainsi que nos propositions relatives aux définitions et aux normes des critères susciteront un certain questionnement. Ce questionnement peut sans doute contribuer à alimenter un processus de recherche dynamique permettant de faire évoluer le modèle que nous proposons.

Enfin, signalons une dernière avenue possible de recherche. L'introduction d'une grille et de procédures d'évaluation très structurées dans un processus de sélection est, en effet, susceptible de produire une réaction sur

plusieurs aspects des tâches relatives à cette fonction. Il serait donc utile de procéder à une étude d'impact visant à circonscrire :

- la résistance au changement et, conséquemment, les stratégies d'implantation les mieux adaptées;
- les besoins de formation pour l'utilisation correcte de la grille et la bonne compréhension des procédures, des définitions et des normes des critères;
- les mécanismes d'encadrement du suivi de l'application des procédures et du fonctionnement de la chaîne de travail remaniée.

Ce genre d'étude constitue très certainement un complément nécessaire à l'opérationnalisation des résultats de nos travaux, ce qui en est finalement l'objectif ultime.

Pour terminer, signalons que cette recherche a renforcé, plus que toute autre démarche réflexive, notre conviction que le respect d'un cadre méthodologique structuré est essentiel à la construction d'une collection de recherche ainsi qu'au maintien de sa dynamique adéquation aux besoins.

APPENDICE A

Sources des données. Liste des institutions canadiennes sollicitées et inventaire des documents disponibles

A : Réponse positive. Document disponible.
B : Politique en revision. Document non disponible.
C : Politique inexistante.
D : Sans réponse.

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ONTARIENNES

INSTITUTION	A	B	C	D	REMARQUES
1. Brock University			X		En voie d'élaboration
2. Carleton University				X	
3. Lakehead University				X	
4. Laurentian University				X	
5. McMaster University		X			
6. Ontario Institute for Studies in Education				X	
7. Queen's University	X				Politique de développ. basée sur Stanford (USA)
8. Ryerson Polytechnical Institute		X			

INSTITUTION	A	B	C	D	REMARQUES
9.University of Guelph				X	
10.Université d'Ottawa				X	
11.Université St-Paul				X	
12.University of Toronto	X				Critères de choix et répart. des dépenses
13.University of Waterloo				X	
14.University of Western Ontario	X				
15.University of Windsor		X			
16.Wilfrid Laurier University				X	
17.York University				X	
TOTAL ONTARIO	3	3	1	10	

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES QUEBECOISES

1.Bibliothèque nationale du Québec	X				
2.Ecole des Hautes études commerciales		X			Revision prévue sans échéan.préc.
3.Ecole nationale d'administration publique		X			
4.Ecole polytechnique			X		En voie d'élaboration

INSTITUTION	A	B	C	D	REMARQUES
5.Ecole de technologie supérieure				X	
6.Institut Armand-Frappier				X	
7.Institut national de la rech. scientifique			X		
8.Télé-Université			X		
9.Université Bishop				X	
10.Université Concordia	X				Politiques par secteurs discipl.
11.Université Laval	X				
12.Université McGill	X				
13.Université de Montréal	X				En voie d'élaboration. Incomplet.
14.U.Q. en Abitibi-Témiscamingue			X		
15.Univ. du Québec à Hull	X				
16.Univ. du Québec à Montréal	X				
17.Univ. du Québec à Rimouski			X		
18.Univ. du Québec à Trois-Rivières	X				En voie de revision
19.Université de Sherbrooke	X				Politique d'acqu. et formule de répartition
TOTAL QUEBEC	9	2	5	3	

APPENDICE B

Sources des données. Documents sélectionnés et analysés aux fins d'identification des critères

1.0 POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS. BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ONTARIENNES ET QUEBECOISES

1.01 BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL
1981 Rapport du Comité de revision de la formule de répartition des crédits d'acquisition, Québec: Bibliothèque de l'Université Laval, 51p.

1.02 BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
1978 Pour un développement concerté des collections d'une bibliothèque nationale d'aujourd'hui, Montréal: Bibliothèque nationale du Québec, 89p. 7 appendices.

1.03 DROLET, G. et al
1986 Guide pour l'élaboration de politiques sectorielles de développement des collections, Québec: Bibliothèque de l'Université Laval, 78p.

1.04 GAUDETTE, P.
1985 La répartition du budget des collections au service des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke: Service des bibliothèques, 39p. 4 annexes.

1.05 MC GILL UNIVERSITY LIBRARIES
1982 Collection Analysis Project. Final Report, Montréal: Mc Gill University Libraries, 73p.

1.06 MC GILL UNIVERSITY. MC LENNAN LIBRARY
1976 Selection Policy, Montréal: Mc Gill University, s.p.

1.07 QUEEN'S UNIVERSITY. DOUGLAS LIBRARY
1981 Collection Policy Statement, Kingston, s.p.

1.08 UNIVERSITE DE MONTREAL. SERVICE DES BIBLIOTHEQUES
1986 Introduction aux politiques de développement des collections, Montréal: Université de Montréal, 24p.

1.09 UNIVERSITE DU QUEBEC A HULL. DIRECTION DE LA BIBLIOTHEQUE
1986 Formule de répartition des achats de livres et politique de développement des collections, Hull: Université du Québec à Hull, s.p.

1.10 UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL. SERVICE DES BIBLIOTHEQUES
1983 Politique de développement des collections, Montréal: Université du Québec à Montréal, s.p.

1.11 UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
1986 A Proposal for the Annual Establishment of the Library Acquisitions Budget for the University of Toronto, Toronto, s.p.

1.12 UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO LIBRARY SYSTEM
1971 Collections Development Policy, London (CDN.), s.p.

2.0 POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS. BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES AMERICAINES

2.01 CASSERLY, M.
1984 Collection Development Policy. Revised. Wayne (U.S.): William Paterson College. 41p.

2.02 CHAFFEY COLLEGE LIBRARY
1971 "Policy and Procedures for Selection of Books and Library Materials", dans C.J. Boyer et N.L. Eaton, Book Selection Policies in American Libraries, Austin: Armadillo Press, pp.2-7.

2.03 DICKINSON COLLEGE LIBRARY
1977 dans E. Futas (Ed.), Library Acquisition Policies and Procedures, Phoenix: Oryx Press, pp.235-241.

2.04 HOUSTON COMMUNITY COLLEGE LEARNING RESOURCES CENTER
1977 dans E. Futas (Ed.), Library Acquisition Policies and Procedures, Phoenix: Oryx Press, pp.230-234.

2.05 IOWA STATE UNIVERSITY LIBRARY
1977 dans E. Futas (Ed.), Library Acquisition Policies and Procedures, Phoenix: Oryx Press, pp.174-197.

2.06 JOHNSON, P.A. et MEYER, J.H. (Comp.)
1970 Book Selection Policies of the Libraries of Stanford University, Stanford: Stanford University Library, s.p.

2.07 KOENIG, D. et DOWD, S.
1980 Collection Development Policy Statement, Berkeley: University of California, General Library, s.p.

2.08 PHILLIPS UNIVERSITY GRADUATE SEMINARY LIBRARY
1971 "Book Selection Policy", dans C.J. Boyer et N.L. Eaton, Book Selection Policies in American Libraries, Austin: Armadillo Press, pp.29-35

2.09 UNIVERSITY OF NORTH CAROLINA AT WILMINGTON, WILLIAM MADISON RANDALL LIBRARY
1977 dans E. Futas (Ed.), Library Acquisition Policies and Procedures, Phoenix: Oryx Press, pp.218-223.

3.0 GUIDES ET DOCUMENTS D'ORIENTATION DES ASSOCIATIONS AMERICAINES DE BIBLIOTHEQUES

3.01 AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION. ASSOCIATION OF COLLEGE AND RESEARCH LIBRARIES
1984 Curriculum Materials Center Collection Development Policy, Chicago: A.L.A., Education and Behavioral Sciences Section, 27p.

3.02 AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION
1977 A Guide to Selection Tools, Chicago: A.L.A., Collection Development Committee, 41p.

3.03 AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION
1977 "Guidelines for the Formulation of Collection Development Policies", Library Resources and Technical Services, vol.21, no 1 (Winter), pp.40-47.

3.04 AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION
1977 Guidelines for Weeding Library Collections for Storage or Discard, Chicago: A.L.A., 25p.

4.0 LITTERATURE SPECIALISEE

4.01 BAUGHMAN, J.C.
1977 "Toward a Structural Approach to Collection Development", College and Research Libraries, vol.38, no 3 (May), pp.241-248.

4.02 BELL, L. et al
1980 Collection Development Policy for the University Library, Dominguez Hill (U.S.): California State College, 294p.

4.03 BROADUS, R.N.
1981 Selecting Materials for Libraries, New York: H.W. Wilson, 469p.

4.04 CHAFETZ, M.E.
1976 "Towards Increased Quality Consciousness for Alcoholism Literature", Journal of the American Society for Information Science, vol.27, no 3, pp.162-170.

4.05 COLEMAN, K. et DICKINSON, P.
1977 "Drafting a Reference Collection Policy", College and Research Libraries, vol.38, no 3 (May), pp.227-233.

4.06 LEHOCKY, B.
1979 Academic Reference Collection Development: Policy Statements, Missouri: Library Association Annual Conference, 9p.

4.07 LINE, M.B.
1979 "Criteria for Selecting Material for a Central Lending Stock", Interchange Review, vol.7, no 4, pp.126-129.

4.08 OSBURN , C.B.
1977 "Planning for a University Library Policy on Collection Development", International Library Review, vol.9, no 2, (April), pp.209-224.

4.09 SAWIN, P. (Ed.)
1984 Collection Development Policy. Revised, Stout (U.S.): Wisconsin University, 92p.

4.10 SINHA, B.K. et CLELLAND, R.C.
1976 "Application of a Collection-Control Model for Scientific Libraries", Journal of the American Society for Information Science, vol.27, nos 5-6 (Sept.Dec.), pp.320-328.

4.11 SPILLER, D.
1971 Book Selection. An Introduction to Principles and Practice, Hamden (U.S.): Linnet Books, 107p.

4.12 SUBRAMANYAM, K.
1975 "Criteria for Journal Selection", Special Libraries, vol.66, no 8 (August), pp.367-371.

4.13 WOOD, D.N.
1979 "Acquisition Policy and Practices at the British Library Lending Division", Interlending Review, vol.7, no 4, pp.111-118.

4.14 WOOD, J.B. et COPPEL, L.M.
1979 "Drowning our Kittens: Deselection of Periodicals in Academic Libraries", Serials Librarian, vol.3, no 3 (Spring), pp.317-331.

4.15 YUNKER, J.A. et COVEY, C.G.
1980 "An Optimizing Approach to the Problem of Interdepartemental Allocation of the Library Materials Budget", Library Acquisitions: Practice and Theory, vol.4, no 1, pp.199-223.

5.0 STRATEGIES DE RECHERCHE POUR LE REPERAGE DES DOCUMENTS

5.01 Base de données : DISSERTATIONS ABSTRACTS

5.02 Base de données : ERIC

5.03 Base de données : LISA

5.04 Base de données : PASCAL

PRINTS SUMMARY Date 082183 , File 35
(TITLE) 'RECHERCHE POUR M. JACOB' P. BOUCHER'

File(s) Searched: 5.01

File [redacted] (Copr 86 (Copr
University Micro?(1mp)

Data selected:

Set	Items	Description
1	8490	COLLECTION? ?
2	84495	DEVELOPMENT
3	48	COLLECTION? ?(1N)DEVELOPMENT
4	8187	BOOK? ?
5	11038	SELECTION
6	42	BOOK? ?(1N)SELECTION
7	4748	LIBRARY
8	25870	MATERIAL? ?
9	11039	SELECTION
10	1	LIBRARY(W)MATERIAL? ?(1N)SELECTION
11	88	COLLECTION? ?(1N)DEVELOPMENT OR BOOK? ?(1N)SELECTION OR LIBRARY(W)MATERIAL? ?(1N)SELECTION
12	19283	MANAGEMENT
13	4748	LIBRARY
14	80341	ADMINISTRATION
15	17	LIBRARY(1N)ADMINISTRATION
16	21383	POLIC???
17	9833	CRITERIA
18	43135	MANAGEMENT OR LIBRARY(1N)ADMINISTRATION OR POLIC??? OR CRITERIA
19	37577	HIGHER
20	174546	EDUCATION
21	9007	HIGHER(W)EDUCATION
22	20454	UNIVERSIT???
23	28848	COLLEGE? ?
24	45169	HIGHER(W)EDUCATION OR UNIVERSIT??? OR COLLEGE? ?
25	29	S19 AND S24
26	10	S25 AND CRITERIA
27	39	S25 OR S26

Prints requested ('*' indicates user print cancellation):

Date	Time	Description
27nov	14:59EST	PO48: PR S24/5/1-29
27nov	15:01EST	PO48: PR S27/5/1-38

Total items to be printed: 68

DIALOG INFORMATION SERVICES, INC.

006787

PRINTS SUMMARY [illegible]

File(s) selected: 5:02

File [illegible] 26/NOV

Sets selected:

Set	Items	Description
1	948	LIBRARY MATERIAL SELECTION (PROFESSIONAL CHOICE OR LIBRARY MATERIALS PRO...)
2	101092	HIGHER EDUCATION (ALL EDUCATION BEYOND THE SECONDARY LEVEL LEA...)
3	25147	COLLEGES/DE (DEGREE GRANTING INSTITUTIONS OF HIGHER EDUCA...)
4	8422	UNIVERSITIES/DE (DEGREE GRANTING INSTITUTIONS OF HIGHER EDUCA...)
5	1428	ACADEMIC LIBRARIES (LIBRARIES FORMING PART OF, OR ASSOCIATED WIT...)
6	121032	HIGHER EDUCATION OR COLLEGES/DE OR UNIVERSITIES/DE OR ACADEMIC LIBRARIES
7	102	S1 AND S6
8	547	S1/TRLG
9	62	S8 AND S6
10	42564	S9 AND LIBRARY ADMINISTRATION OR POLICY??
11	1125	LIBRARY ADMINISTRATION
12	42562	POLICY??
13	43510	LIBRARY ADMINISTRATION OR POLICY??
14	29	S7 AND S13
15	82	S7 AND PY=1975:9999
16	50	S8 AND PY=1975:9999
17	61	S16 OR S14

Prints requested ('**' indicates user print cancellation)

Date	Time	Description
24NOV	18:39EST	PO401 PR S17/6/1-61

Total items to be printed: 61

DIALOG INFORMATION SERVICES, INC.

014482

PRINTS SUMMARY

User:[illegible] File:01
TITLE:'RECHERCHE SUR B. JACOB + F. BOUCHER'

5.03

File(8) searched:

File 61 [illegible] 69-86 (8810)

Data selected:

Set	Items	Description
1	681	ACQUISITIONS/DE AND SELECTION/DE
2	0	COLLEGE LIBRARIES
3	367	RESEARCH LIBRARIES
4	3749	UNIVERSITY LIBRARIES
5	3740	UNIVERSITY LIBRARIES
6	795	HIGHER EDUCATION LIBRARIES
7	923	ACADEMIC LIBRARIES
8	5428	COLLEGE LIBRARIES OR RESEARCH LIBRARIES OR UNIVERSITY LIBRARIES OR UNIVERSITY LIBRARIES OR HIGHER EDUCATION LIBRARIES OR ACADEMIC LIBRARIES
9	498	COLLEGE LIBRARIES
10	5839	S8 OR S9
11	106	S7 AND S10
12	327	BOOK SELECTION
13	164	COLLECTION DEVELOPMENT POLICIES
14	1	SELECTION PROFILES
15	391	BOOK SELECTION OR COLLECTION DEVELOPMENT POLICIES OR SELECTION PROFILES
16	3002	LIBRARY MATERIALS
17	84	S15 AND S16
18	1	S12 AND S1
19	1	S17 AND S15
20	126	S11 OR S17 OR S18 OR S19
21	2085	MANAGEMENT/DE
22	737	LIBRARY ADMINISTRATION
23	2087	MANAGEMENT/DE OR LIBRARY ADMINISTRATION
24	19	S20 AND S23
25	2	S18 OR S19 OR S24
26	125	S11 OR S17
27	128	S26 OR S20
28	107	S27 AND PY=1978:9999
29	95	S28/ENG
30	294	SPECIFICATIONS
31	1139	GUIDELINES
32	1423	SPECIFICATIONS OR GUIDELINES
33	8	S11 AND S32
34	6	S33 AND S17
35	86	S33 OR S17
36	67	S35 AND PY=1978:9999
37	58	S36/ENG
38	60	S37 OR S25

Prints requested: ('*' indicates user print cancellation)

Date Time Description
24nov 10:[illegible] Type[illegible] PS S38/3,K/1-60

Total items to be printed: 60

DIALOG
INFORMATION SERVICES, INC.

014500

Telesystemes Questel (C)TELESYSTEMES-1984 QUESTEL PLUS 8402
29/01/87 PAGE 1 00*41*28
EDITION DIFFEREE

BASE DE DONNEES: PASCAL

PARAMETRES DE L'EDITION

NB DOCUMENTS A EDITER : 128

STRATEGIE DE RECHERCHE

Question : 1
..LIM /CC 101+ OU 205+
Question : 2
SELECTION DOCUMENT OU ACQUISITION /DE OU ACQUISITION TITRE GRATUIT OU ACQUISITION TITRE ONEREUX
Question : 8
DEVELOPPEMENT 1M COLLECTION?
Question : 9
8 OU 2
Question : 10
BIBLIOTHEQUE RECHERCHE OU BIBLIOTHEQUE SPECIALISEE OU BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE OU BIBLIOTHEQUE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Question : 11
GUIDE /DE OU GUIDE TECHNIQUE OU CRITERE? OU GRILLE? OU VARIABLE?
Question : 12
9 ET 10 ET 11
Question : 13
9 ET 11
Question : 14
13 OU 12
Reponses : 128

APPENDICE C

Plan de classement des sujets en sciences de l'éducation (critères externes)

* Activités d'enseignement
** Activités de recherche
*** Activités d'enseignement et de recherche

01 HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION

- 01.1 Histoire de l'enseignement
- * 01.2 Philosophie de l'éducation
- *** 01.3 Etude et critique des théories pédagogiques

02 POLITIQUE DE L'EDUCATION

- * 02.1 Politique, réforme, législation
- 02.2 Coopération internationale. Organismes internationaux
- 02.3 Education comparée

03 PLANIFICATION ET ECONOMIE DE L'EDUCATION

- 03.1 Généralités
- 03.2 Méthodologie
- 03.3 Statistiques
- * 03.4 Coût et financement

04 ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (DIDACTIQUE)

- * 04.1 Généralités
- *** 04.2 Enseignement pré-scolaire et primaire
- *** 04.3 Enseignement secondaire
- * 04.4 Enseignement collégial et universitaire
- *** 04.5 Enseignement professionnel

05 EDUCATION PERMANENTE ET EMPLOI

- 05.1 Education permanente et éducation des adultes
- 05.2 Emploi

06 RECHERCHE EN EDUCATION

- 06.1 Organisation, évaluation, coût
- 06.2 Théories, épistémologie
- * 06.3 Méthodologie

07 METHODES PEDAGOGIQUES

- * 07.1 Méthodes pédagogiques. Etude et évaluation
- ** 07.2 Innovations et développement pédagogiques
- *** 07.3 Technologie éducative

08 FORMATION DES ENSEIGNANTS

- *** 08.1 Cours et programmes (Etude et évaluation)
- * 08.2 Stages et laboratoires (Etude de l'acte d'enseigner)

09 ADMINISTRATION ET GESTION EN MILIEU SCOLAIRE

- * 09.1 Administration
- * 09.2 Architecture et équipements scolaires
- * 09.3 Services de support aux étudiants
- 09.4 Sécurité et hygiène scolaires
- * 09.5 Gestion du personnel scolaire

10 EVALUATION DE L'ELEVE. DOCIMOLOGIE. ORIENTATION

- * 10.1 Tests et mesure du rendement scolaire
- *** 10.2 Docimologie
- 10.3 Orientation scolaire et professionnelle

11 EDUCATION SPECIALISEE ET INADAPTATIONS SCOLAIRES. PSYCHO-EDUCATION

- *** 11.1 Généralités
- * 11.2 Organisation de l'enseignement en classes spéciales. Rééducation
- * 11.3 Difficultés d'apprentissage et déficience mentale. Troubles psycho-moteurs
- * 11.4 Inadaptations sociales et troubles du comportement
- * 11.5 Formation des maîtres en éducation spécialisée

12 EDUCATION ET PSYCHOLOGIE

- * 12.1 Psychologie du développement
- *** 12.2 Processus d'apprentissage dans l'acquisition des connaissances
- *** 12.3 Psychologie de la communication
- * 12.4 Dynamique de groupe

13 SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION

*** 13.1 Psychosociologie de l'éducation

13.2 Sociologie culturelle

13.3 Changement social, crise de l'enseignement

* 13.4 Communauté, sociologie des organisations

13.5 Environnement

13.6 Activités socio-culturelles

APPENDICE D

Identification des critères internes

CRITERES APPLICABLES A TOUS LES FORMATS DE PUBLICATIONS IMPRIMEES	FREQUENCE DE CITATION POUR CHAQUE GROUPE DE DOCUMENT *
1. Actualité et nouveauté de l'information	GR.1 : 7 GR.3 : 3 GR.2 : 6 GR.4 : 6
2. Coût / Budget disponible	GR.1 : 10 GR.3 : 1 GR.2 : 5 GR.4 : 7
3. Coût / Demande	GR.2 : 1 GR.4 : 2
4. Disponibilité d'une alternative sous forme électronique (Banque de données)	GR.3 : 1
5. Durée de vie documentaire (vie active du document. Inclus l'importance historique)	GR.1 : 3 GR.3 : 2 GR.2 : 2 GR.4 : 3
6. Impartialité dans le traitement du sujet	GR.1 : 3 GR.3 : 2 GR.2 : 2 GR.4 : 4
7. Limites chronologiques	GR.1 : 5 GR.3 : 1 GR.2 : 4 GR.4 : 4

* Fréquence de citation telle que mentionnée dans chacun des quatre groupes de documents identifiés à l'Appendice B.

CRITERES APPLICABLES A TOUS LES FORMATS DE PUBLICATIONS IMPRIMEES	FREQUENCE DE CITATION POUR CHAQUE GROUPE DE DOCUMENT
8. Limites linguistiques et/ou géographiques (Langue de publication)	GR.1 : 9 GR.3 : 1 GR.2 : 6 GR.4 : 8
9. Notoriété et impact du document	GR.1 : 2 GR.3 : 1 GR.2 : 5 GR.4 : 6
10. Notoriété de l'auteur	GR.1 : 6 GR.3 : 2 GR.2 : 5 GR.4 : 8
11. Notoriété de l'éditeur et/ou de la maison d'édition	GR.1 : 2 GR.3 : 1 GR.2 : 2 GR.4 : 2
12. Possibilités d'accès au document (complémentarité interinstitutionnelle	GR.1 : 7 GR.3 : 1 GR.2 : 5 GR.4 : 2
13. Qualité de l'aspect physique et/ou technique	GR.1 : 3 GR.3 : 3 GR.2 : 4 GR.4 : 3
14. Qualité de l'information (contenu)	GR.1 : 2 GR.3 : 2 GR.2 : 2 GR.4 : 3
15. Représentativité d'un courant de pensée	GR.3 : 2
16. Taux potentiel d'utilisation	GR.1 : 7 GR.3 : 2 GR.2 : 5 GR.4 : 9
CRITERES APPLICABLES SPECIFIQUEMENT AUX PUBLICATIONS PERIODIQUES	
17. Disponibilité d'un accès bibliographique au contenu (indexation des articles)	GR.1 : 2 GR.3 : 1 GR.2 : 3 GR.4 : 5

CRITERES APPLICABLES SPECIFIQUEMENT AUX PUBLICATIONS EN MICROTEXTES	FREQUENCE DE CITATION POUR CHAQUE GROUPE DE DOCUMENT
18. Compatibilité technique aux appareils de lecture disponibles	GR.1 : 2 GR.3 : 1 GR.2 : 3 GR.4 : 4
19. Coût / Utilisation potentielle pour les documents très spécialisés (peu consultés)	GR.2 : 2 GR.4 : 3
20. Pénurie d'espace de conservation pour les documents à faible potentiel d'utilisation	GR.1 : 5 GR.3 : 2
21. Qualité du support physique pour la conservation à long terme (alternative à la conservation de documents imprimés sur papier fragile)	GR.1 : 4 GR.3 : 1 GR.2 : 3 GR.4 : 5

APPENDICE E

Identification des critères externes

CRITERES	FREQUENCE DE CITATION POUR CHAQUE GROUPE DE DOCUMENT*
1. Adéquation au contexte de la discipline	GR.1 : 2 GR.3 : 1 GR.2 : 1 GR.4 : 4
2. Conformité aux objectifs et aux orientations de développement	GR.1 : 9 GR.3 : 3 GR.2 : 5 GR.4 : 6
3. Contribution au développement du fonds documentaire dans une perspective de complémentarité (contribution significative à la qualité d'une collection de recherche qui tend à être complète	GR.1 : 3 GR.3 : 1 GR.2 : 4 GR.4 : 4
4. Contribution au développement du fonds documentaire dans une perspective prospective (disciplines en émergence)	GR.1 : 3 GR.3 : 1 GR.2 : 3 GR.4 : 5
5. Envergure et niveau de traitement du sujet (contexte universitaire)	GR.1 : 6 GR.3 : 2 GR.2 : 4 GR.4 : 5
* Fréquence de citation telle que mentionnée dans chacun des quatre groupes de documents identifiés à l'Appendice B.	

CRITERES	FREQUENCE DE CITATION POUR CHAQUE GROUPE DE DOCUMENT
6. Etat des collections déjà disponibles (forces et faiblesses)	GR.4 : 1
7. Pertinence disciplinaire (voir Plan de classement, Appendice C)	GR.1 : 11 GR.3 : 4 GR.2 : 7 GR.4 : 12
8. Rareté (pénurie de documents pour le sujet considéré)	GR.1 : 1 GR.3 : 1 GR.2 : 2

APPENDICE F

Définitions des critères

CRITERE	DEFINITION CONCEPTUELLE	DEFINITION OPERATIONNELLE
Pertinence disciplinaire	Corrélation directe entre le sujet traité et les activités d'enseignement et de recherche telles que précisées par le plan de classement de l'appendice C	Identification du sujet traité et caractérisation de la pertinence par collationnement au plan de classement (appendice C)
Limites linguistiques géographiques	Langue et pays d'origine de la publication	Contrôle de la langue de publication et de l'origine géographique
Conformité aux objectifs et aux orientations de développement	1) réponse exclusive aux besoins immédiats des activités d'enseignement et de recherche; 2) discrimination et spécialisation du développement au plan disciplinaire; 3) adéquation polyvalente aux besoins des trois cycles d'études et à ceux de la recherche 4) développement qui vise la construction d'une collection de recherche (collection de quatrième niveau)	Analyse comparative des caractéristiques des documents à sélectionner par rapport aux six objectifs

	5) support à l'amélioration de la pédagogie universitaire 6) suivi de l'évolution des courants de pensée modernes en pédagogie et en éducation	
Coût / Budget disponible	Relation entre la dépense impliquée pour l'acquisition d'un document et le budget total disponible pour un secteur disciplinaire	Calcul du rapport : coût du document sur le budget annuel disponible pour le secteur des sciences de l'éducation
Taux potentiel d'utilisation	Clientèle potentiellement intéressée. Demande effective	Estimation de la demande potentielle d'après le niveau d'activités (enseignement et recherche) et le nombre d'usagers concernés. Enregistrement du nombre de demandes effectives
Actualité et nouveauté de l'information	Valeur d'innovation de l'information. Documentation courante. Information en relation avec les théories et courants de pensée modernes. Vitesse de diffusion: temps écoulé depuis la production de cette information (délai de diffusion des résultats des recherches)	Proportion de nouvelles informations par rapport aux données connues reformulées. Comparaison avec les contenus des manuels de base ou les encyclopédies qui font l'état de la question
Notoriété de l'auteur	Auteur reconnu dans sa profession et qui jouit d'une réputation nationale ou internationale. Auteur qui fait autorité dans son domaine	Examen des citations relatives aux oeuvres de l'auteur et des notices biographiques relatives à sa carrière

Envergure et niveau de traitement du sujet	Envergure et niveau de traitement adaptés aux besoins de l'enseignement et de la recherche universitaires. Conforme aux caractéristiques recherchées pour le développement d'une collection de recherche	Examen du contenu et identification du niveau de traitement: ouvrage scientifique, de vulgarisation, de synthèse. Caractéristiques du document utiles à la recherche ou à l'enseignement universitaires. Contrôle du contenu sous l'angle de la complémentarité ou de la contribution au développement d'une collection de recherche (collection de quatrième niveau tel que précisé au CHAPITRE III)
Possibilité d'accès au document	Facilité d'accès via d'autres institutions (Prêt entre bibliothèques)	Vérification de la disponibilité dans les catalogues collectifs des bibliothèques liées par un protocole de prêt entre bibliothèques
Limites chronologiques	Dates limites de publication (minimales et maximales)	Vérification de la date de publication et de la date d'enregistrement des droits d'auteur
Notoriété et impact du document	Document reconnu comme un "classique" qui fait autorité. Document de base, de référence	Revision des recensions et des citations relatives au document (bibliographies générales ou spécialisées)
Qualité de l'aspect physique et/ou technique	Qualité de production. Mode de présentation des textes et des données. Présence d'un index et/ou d'une table des matières détaillée. Liste des tableaux et des illustrations.	Vérification des caractéristiques relatives à la qualité physique directement à partir du document lui-même ou par examen des documents produits par le même éditeur et véri-

	Qualité de la typographie, du papier ou du support physique (qualité du film dans le cas des microtextes)	fication des informations fournies par les catalogues d'éditeur
Contribution au développement du fonds documentaire dans une perspective prospective	Perspective d'anticipation des besoins (activités en phase de démarrage dont l'implantation est imminente, réorientation prévisible de programmes, émergence de nouveaux champs d'études ou de recherche)	Positionnement du sujet du document à sélectionner par rapport à la pertinence disciplinaire anticipée. Positionnement dans le prolongement des disciplines actives identifiées. Analyse de la cohérence par rapport aux disciplines actives
Impartialité dans le traitement du sujet	Présentation impartiale du sujet, en particulier, lorsqu'il s'agit d'un sujet controversé	Comparaison des jugements convergents et divergents (traitement du sujet qui facilite la critique. Absence d'opinions biaisées et sans fondements)
Durée de vie documentaire	Vie active estimée. Importance historique (représentativité par rapport aux idées, méthodes, moeurs... d'une époque)	Estimation de la durée d'utilisation active d'après la conception de l'ouvrage (manuel, essai, recueil de données factuelles, ouvrage de synthèse...)
Qualité de l'information	Validité des données et de la méthodologie de traitement du sujet. Degré de cohérence dans l'enchaînement des différentes parties de l'ouvrage. Respect des principales étapes de la démarche scientifique	Lecture des recensions et critiques relatives au document. Comparaison avec l'information de même nature déjà disponible (manuels, traités, encyclopédies spécialisées). Vérification de la présence des

		principaux éléments relatifs à une démarche scientifique
Adéquation au contexte de la discipline	Adapté au contexte du monde scolaire, à la situation et à la pratique éducatives	Vérification du mode de présentation du contenu et de la présence de références à la situation ou aux pratiques éducatives (exemples inspirés ou applicables au contexte scolaire)
Notoriété de l'éditeur et/ou de la maison d'édition	Réputation de l'éditeur commercial et de l'éditeur intellectuel	Examen des catalogues, des collections. Vérification des tendances et traditions d'édition (ex.: éditions universitaires)
Disponibilité d'un accès bibliographique au contenu	Disponibilité d'un index ou d'un répertoire bibliographique qui dépouille le contenu du document (applicable aux publications périodiques seulement)	Contrôle des titres dépouillés par les grands répertoires bibliographiques. Vérification des éléments bibliographiques dans les répertoires de périodiques

APPENDICE G

Critères validés et fréquence de citation

Numérotation séquentielle*		Fréquence de citation
1.	Actualité et nouveauté de l'information	22
2.	Adéquation au contexte de la discipline	8
3.	Conformité aux objectifs et orientations de développement	23
4.	Contribution au développement du fonds documentaire dans une perspective prospective	12
5.	Coût / Budget disponible	23
6.	Durée de vie documentaire (Vie active du document. Importance historique incluse	10
7.	Envergure et niveau de traitement du sujet (contexte universitaire)	17
8.	Impartialité dans le traitement du sujet	11
9.	Limites chronologiques	14

* Numérotation utilisée à l'appendice H pour l'identification des critères.

10.	Limites linguistiques et/ou géographiques (Langue de publication)	24
11.	Notoriété et impact du document	14
12.	Notoriété de l'auteur	21
13.	Notoriété de l'éditeur et/ou maison d'édition	7
14.	Pertinence disciplinaire	34
15.	Possibilités d'accès au document (complémentarité interinstitutionnelle)	15
16.	Qualité de l'aspect physique et/ou technique	13
17.	Qualité de l'information (contenu)	9
18.	Taux potentiel d'utilisation	23

APPENDICE H

Pondération par la méthode de l'histogramme

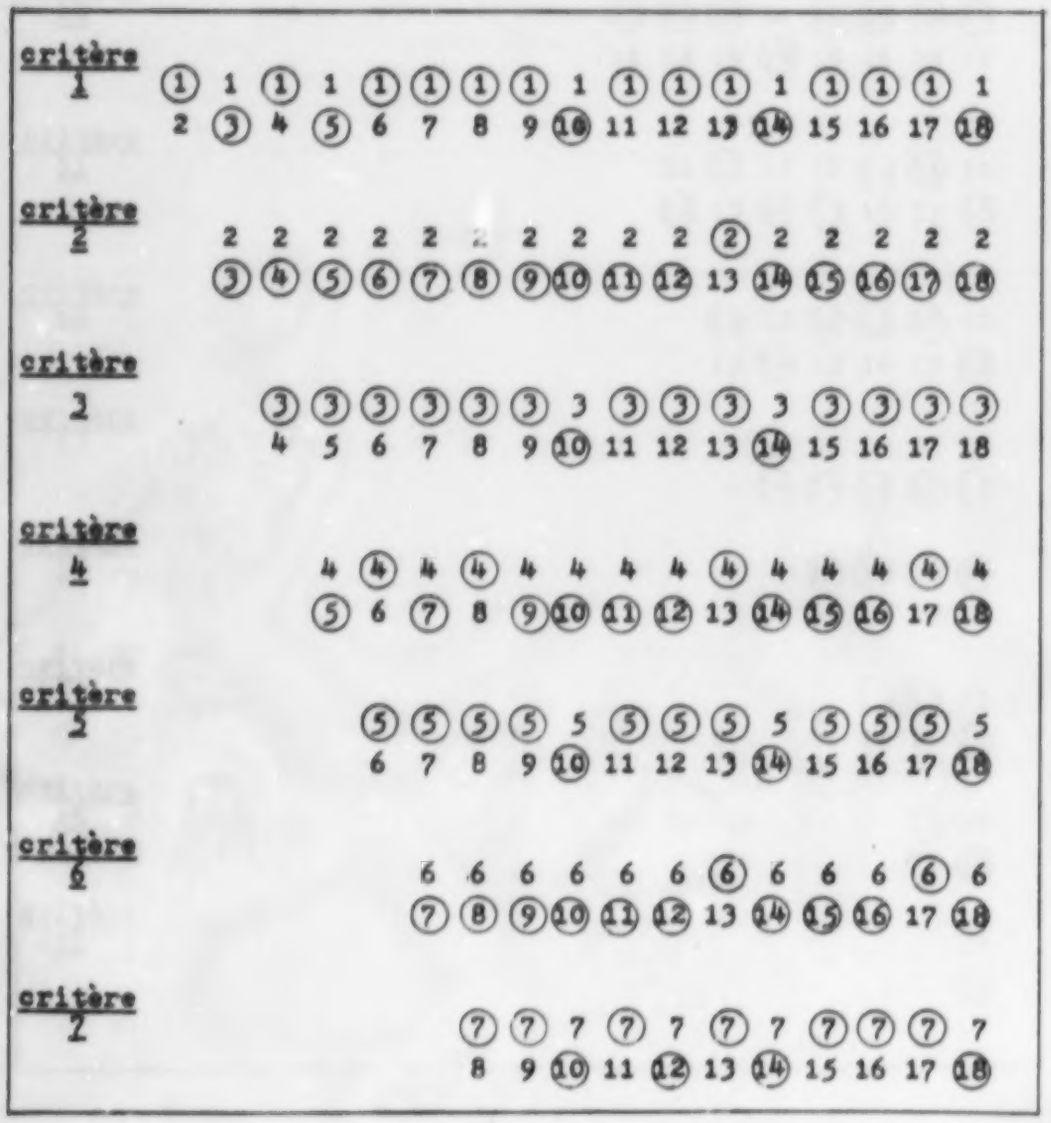

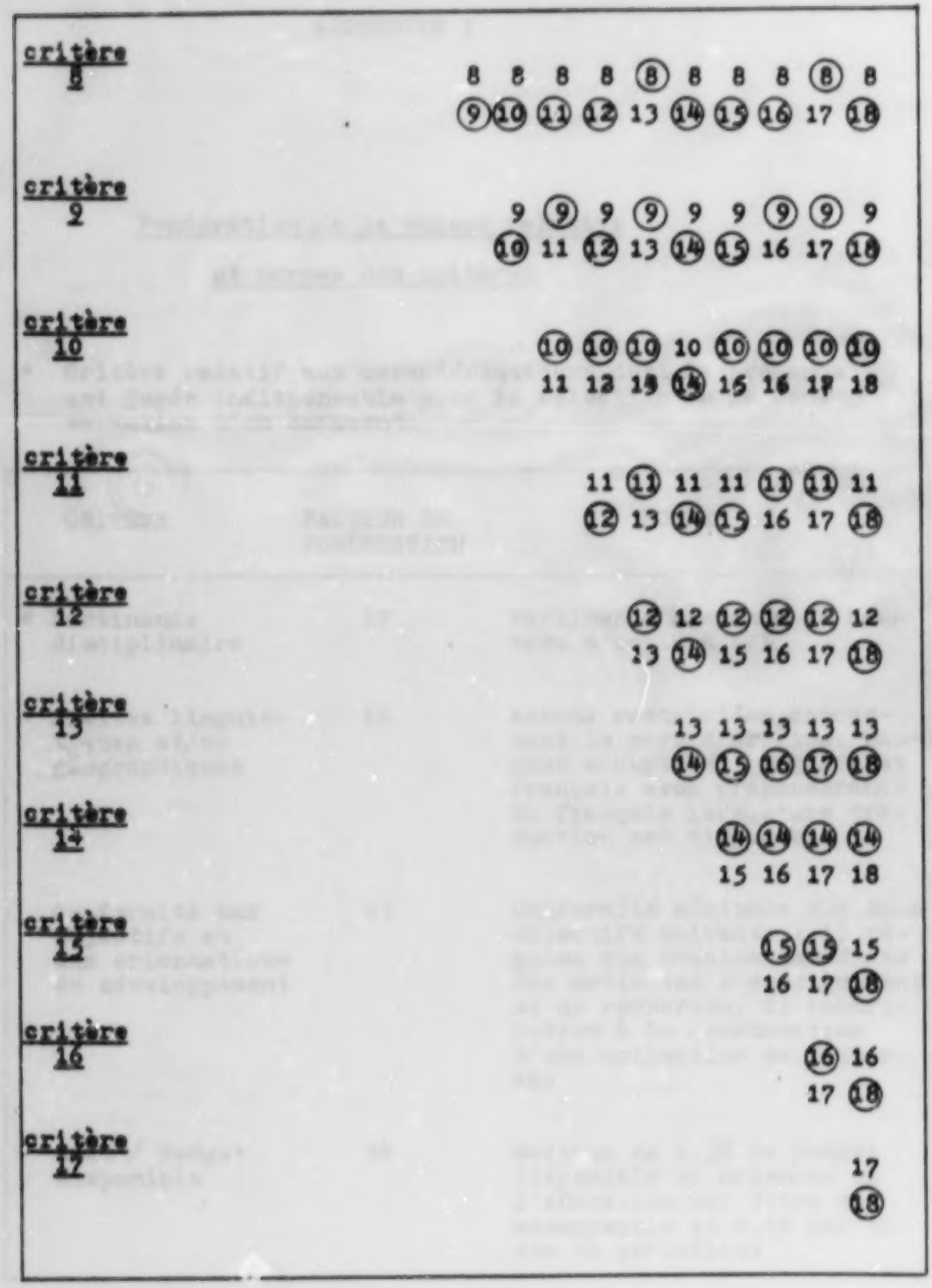
critère 8
8 8 8 8 8 8 8 8 8 8
9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
critère 9
9 9 9 9 9 9 9 9 9
10 11 12 13 14 15 16 17 18
critère 10
10 10 10 10 10 10 10 10
11 12 13 14 15 16 17 18
critère 11
11 11 11 11 11 11 11
12 13 14 15 16 17 18
critère 12
12 12 12 12 12 12
13 14 15 16 17 18
critère 13
13 13 13 13 13
14 15 16 17 18
critère 14
14 14 14 14
15 16 17 18
critère 15
15 15 15
16 17 18
critère 16
16 16
17 18
critère 17
17
18

APPENDICE I

Pondération de la valeur relative

et normes des critères

- Critère relatif aux caractéristiques dont la présence est jugée indispensable pour la sélection ou la conservation d'un document.

CRITERE	FACTEUR DE PONDERATION	NORME
• Pertinence disciplinaire	17	Pertinence minimale du contenu d'environ 60%
• Limites linguistiques et/ou géographiques	16	Aucune restriction concernant le pays d'origine. Langues acceptées : anglais et français avec prépondérance du français lorsqu'une traduction est disponible
Conformité aux objectifs et aux orientations de développement	15	Conformité minimale aux deux objectifs suivants : 1) réponse aux besoins immédiats des activités d'enseignement et de recherche; 2) contribution à la construction d'une collection de recherche
Coût / Budget disponible	14	Maximum de 0,3% du budget disponible en sciences de l'éducation par titre de monographie et 0,6% par titre de périodique

Taux potentiel d'utilisation	13	Utilité estimée à au moins 60% de la clientèle potentielle, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un agent de diffusion (professeur)
• Actualité et nouveauté de l'information	12	60% du contenu doit présenter de nouvelles données ou des données connues mais reformulées de façon originale (incitant par exemple à l'examen de nouvelles pistes de recherche)
Notoriété de l'auteur	11	Mention du nom de l'auteur dans au moins un répertoire biographique, une encyclopédie ou un ouvrage spécialisé. Ou recension positive d'au moins une de ses oeuvres dans un répertoire ou une revue bibliographique reconnue
• Envergure et niveau de traitement du sujet	10	Document pouvant être considéré comme une publication savante ou comme un ouvrage scientifique tant au niveau de la méthodologie que du contenu. Ou document qui constitue une contribution significative à l'avancement ou à la diffusion des connaissances. Adapté au contexte universitaire
Possibilité d'accès au document	9	Seuil d'appréciation positive: document inaccessible au Québec. (Appréciation croissante si le document est inaccessible au Canada, sur le continent noré-américain...)

• Limites chronologiques	8	Date de la dernière édition n'excédant pas une période de 20 ans
Notoriété et impact du document	7	Minimum d'une recension positive dans un ouvrage bibliographique ou un périodique spécialisé en éducation. Ou citation dans une encyclopédie, un manuel de base reconnu ou tout autre document faisant autorité
Qualité de l'aspect physique et/ou technique	6	Présence des caractéristiques suivantes: support physique de bonne qualité pour la conservation à long terme (papier ou autre support), table des matières détaillée ou index, éléments bibliographiques normalisés, caractères typographiques lisibles
Contribution au développement du fonds documentaire dans une perspective prospective	5	Positionnement du sujet en continuité avec le critère de pertinence disciplinaire et respect des mêmes exigences minimales. En conformité avec les besoins anticipés identifiables
• Impartialité dans le traitement du sujet	4	Présentation objective des faits, des données et des informations. Ou évidence d'une neutralité scientifique
Durée de vie documentaire	3	Durée minimale estimée de cinq ans

Qualité de l'information	2	Présentation du contenu selon un agencement conforme aux principes de la méthode scientifique. Ou information présentant une valeur éducative (méthode de présentation des données et des concepts)
Adéquation au contexte de la discipline	1	Environ 60% du contenu adaptable ou applicable au contexte de l'enseignement ou de la recherche universitaire en éducation
Notoriété de l'éditeur et/ou de la maison d'édition	1	Environ 60% de la production de la maison d'édition orientée en fonction de l'enseignement ou de la recherche universitaire
• Disponibilité d'un accès bibliographique au contenu	N/A	Titre répertorié dans au moins un index reconnu (du type Education Index ou Bulletin signalétique. Section éducation) ou une banque de données automatisées

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABID, A.
1983 "Techniques d'évaluation des ressources documentaires des bibliothèques universitaires", Bulletin des bibliothèques de France, vol.28, no 1, pp.5-25.

ALA
1977 "Guidelines for the Formulation of Collection Development Policies", Library Resources and Technical Services, vol.21, no 1 (Winter), pp.40-47.

ALA
1977 Guidelines for Weeding Library Collections for Storage or Discard, Chicago: American Library Association, 25p.

ALAIN, J.M.
1986 Les méthodes d'évaluation des collections documentaires, Québec: Université du Québec, 11p.

ARL-ACRL JOINT COMMITTEE ON UNIVERSITY LIBRARY STANDARDS
1979 "Standards for University Libraries", College and Research Library News, vol.40, no 2 (April).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
1978 Pour un développement concerté des collections d'une bibliothèque nationale d'aujourd'hui, Montréal: Bibliothèque nationale du Québec, 89p. 7 appendices.

BLOOM, B.S.
1956 Taxonomie des objectifs pédagogiques. Tome 1. Domaine cognitif, Québec: Presses de l'Université du Québec, (1975), 237p.

BONN, G.S.
1974 "Evaluation of the Collection", Library Trends, vol.22, no 3 (January), pp.265-304.

BOSA, REAL
1977 "Problématique du choix et interrelations" dans Choix et acquisition des documents au Québec. Vol.I: principes et applications, Montréal: ASTED, pp.13-18.

BOYER, C.J. et EATON, N.L.
1971 Book Selection Policies in American Libraries, Austin: Armadillo Press, 222p.

BROADUS, R.N.
1981 Selecting Materials for Libraries, New York: H.W. Wilson, 469p.

BRUER, J.M.
1975 "Resources in Library", Library Resources and Technical Services, vol.19 (Summer), pp.226-241.

BUZZARD, M.L.
1978 "Writing a Collection Development Policy for an Academic Library", Collection Management, vol.2, no 4 (Winter), pp.317-328.

BUZZARD, M.L. et NEW, D.E.
1983 "An Investigation of Collection Support for Doctoral Research", College and Research Libraries, vol.44, no 6 (November), pp.469-475.

CANEVARO, A.
1984 "Apprendre des périphéries pédagogiques", Perspectives, vol.14, no 3, pp.335-351.

CHAFETZ, M.E.
1976 "Toward Increased Quality Consciousness for Alcoholism Literature", Journal of the American Society for Information Science, vol.27, no 3, pp.162-170.

CHAUVEINC, M.
1982 Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document, Paris: Editions d'organisation, 242p.

CLAPP, V.W. et JORDAN, R.T.
1965 "Quantitative Criteria for Adequacy of Academic Library Collections", College and Research Libraries, vol.26, pp.371-380.

CREPUQ. SOUS-COMITE DES BIBLIOTHEQUES
1981 Etat de la documentation scientifique et technique dans les bibliothèques universitaires québécoises; réaction au Livre blanc sur la politique québécoise de la recherche scientifique. Montréal, 45p.

DAHL, SVEND
1960 Histoire du livre de l'antiquité à nos jours, Paris: Lamarre-Poinat, 348p.

DONATTUE, M.K.
1984 "Collection Development Policy Making: Research Design and Implementation at TEXAS A and M University", Collection Building, vol.6, no 3 (Fall), pp.18-21.

DOWNS, ROBERT-B.
1967 Ressources des bibliothèques d'université et de recherche au Canada, Ottawa: AUCC, 272p.

EDELMAN, H.
1979 "Selection Methodology in Academic Libraries", Library Resources and Technical Services, vol.23, no 1 (Winter), pp.33-38.

FENG, Y.T.
1979 "The Necessity for a Collection Development Policy Statement", Library Resources and Technical Services, vol.23, no 1 (Winter), pp.39-44.

FUTAS, E. (Ed.)
1977 Library Acquisition Policies and Procedures, Phoenix: Oryx Press, 406p.

FUTAS, E. et INTNER, S.S. (Ed.)
1985 "Collection Evaluation. Introduction", Library Trends, vol.33, no 3 (Winter), pp.237-240.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EVALUATION DES BIBLIOTHEQUES DE COLLEGES
1978 L'évaluation de l'efficacité de la bibliothèque de collège: une approche systémique, Montréal: Fédération des CEGEPS, 283p.

HAMBURG, M. et al.
1974 Library Planning and Decision-Making Systems, Cambridge (USA and England): MIT Press, 274p.

HANDLIN, O. et al.
1984 "Research Library Collections in a Changing Universe: Four Points on View", College and Research Library, (May), pp.214-224.

HASSENFORDER, J.
1986 Revue française de pédagogie, no 74 (Janvier-Mars), pp.92-94.

HOUSER, L.
1980 Le développement des collections. Compte-rendu de l'atelier sur le développement et la rationalisation des collections, Ottawa: Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, 17p.

JOHNSON, P.A. et MEYER, J.H. (Comp.)
1970 Book Selection Policies of the Libraries of Stanford University, Stanford: Stanford University Libraries, s.p.

KEPNER, C.H. et TREGOE, B.B.
1972 Le manager rationnel, Paris: Editions d'organisation, 216p.

KOENIG, D. et DOWD, S.
1980 Collection Development Policy Statement, Berkeley: University of California General Library, s.p.

LANCASTER, F.W.
1977 The Measurement and Evaluation of Library Services, Washington: Information Resources Press, 395p.

LEHOCKY, B.
1979 Academic Reference Collection Development : Policy Statements, Missouri: Library Association Annual Conference, 9p.

LIN, J.J.
1984 Acquisition Programs in Selected Community College Learning Resource Centers in the United States, Carbondale (Ill.): Southern Illinois University, 126p. (Thèse de doctorat).

LINE, M.B.
1974 "Obsolence and Changes in the Literature with Time", Journal of Documentation, vol.30, no 3 (September), pp.283-350.

1979 "Criteria for Selecting Material for a Central Lending Stock", Interlending Review, vol.7, no 4, pp.126-129.

MC GRATH, WILLIAM E.
1985 "Collection Evaluation-Theory and the Search for Structure", Library Trends, vol.33, no 3 (Winter), pp.241-266.

MIALARET, G.
1985 "Les sciences de l'éducation en France", Revue internationale des sciences sociales, vol.37, no 2 (104), pp.151-161.

MORISSETTE, D.
1984 La mesure et l'évaluation en enseignement, Québec: Presses de l'Université Laval, 423p.

OSBURN, C.B.
1977 "Planning for a University Library Policy on Collection Development", International Library Review, vol.9, no 2 (April), pp.209-224.

PASTERCZYK, C.E.
1986 "Involvement in Curriculum Change", College and Research Libraries, vol.47, no 1 (January), pp.7-15.

POURTOIS, J.P. et DESMET, H.
1986 "La recherche en éducation: épistémologie et instrumentation", Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, (Janvier-Juin), pp.19-23.

REBOUL, J.
1982 Les cathédrales du savoir ou les bibliothèques universitaires de recherche aux Etats-Unis, Paris: Publications de la Sorbonne, 288p.

SARACEVIC, T.
1977 "Causes and Dynamics of User Frustration in an Academic Library", College and Research Libraries, vol.38, no 1 (January), pp.7-18.

UNESCO
1976 Statistical Yearbook, Paris: Unesco.

UQ
1983 Cadre de développement du réseau 1983-1988, Québec: Université du Québec, 49p.

UQ. GROUPE DE TRAVAIL DES DIRECTEURS DES BIBLIOTHEQUES
1983 Synthèse des travaux concernant la rationalisation du développement et de l'exploitation des ressources documentaires, 22p.

1985 Champs prioritaires d'études (2è et 3è cycles) et de recherche des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec, s.p.

UQTR. SERVICE DE LA BIBLIOTHEQUE
1986 Politique des services documentaires 1985-1988, Trois-Rivières: UQTR, 46p.

UQTR. VICE-RECTORAT A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE
1985 Politique-cadre de développement du secteur "enseignement et recherche" 1985-1988, Trois-Rivières: UQTR, 94p.

WHALEY, JOHN H.
1981 "An Approach to Collection Analysis", Library Resources and Technical Services, vol.25, no 3 (July-September), pp.330-338.

WOOD, D.N.
1979 "Acquisition Policy and Practices at the British Library Lending Division", Interlending Review, vol.7, no 4, pp.111-118.

YUNKER, J.A. et COVEY, C.G.
1980 "An Optimizing Approach to the Problem of Interdepartemental Allocation of the Library Materials Budget", Library Acquisition: Practice and Theory, vol.4, no 1, pp.199-223.